istres.fr

ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

ACTU EN IMAGES :
ISTRES A FÊTÉ L'ÉTÉ !

DOSSIER :
CULTURE, ÇA BOUGE !

> N° 316 sept/oct 2022

DOSSIER

Culture : ça bouge !

CITOYENNETÉ

La relève de nos secours

Sommaire

SEPTEMBRE /OCTOBRE 2022

P. 4 À 9 ACTU EN IMAGES

P. 10 À 15 ACTUALITÉS
- Le bac en poche !
- Pompiers : Vincent Dubois rejoint la Sarthe
- Ouverture prochaine d'un centre de consultation public
- Enquête annuelle "Qualivilles"
- 7 canisettes installées en ville
- La Colonel Anne-Laure Michel, à la tête de la Base Aérienne
- AÉROSUD : le monde de l'aéronautique se rencontre à Istres
- EHPAD : Rassuen et centre-ville
- Filets anti-algues
- Le retour en classe pour 4 482 écoliers istréens
- L'Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades (AEEM)
- Pour eux, l'école est finie !

P. 16 & 17 ISTRES À VOTRE SERVICE
- Les pompes funèbres municipales

P. 18 MÉTROPOLE
- « *Faire comprendre que l'industrie est indispensable* »

DOSSIER CENTRAL : CULTURE, ÇA BOUGE

P. 19 & 20 DÉCOUVRIR
- La Guinguette sonore
- BD : « Lucie sous la lune »
- Roman : Seven Hierarchy
- Médiathèque : Ateliers « Repair Café »

P. 21 À 23 CITOYENNETÉ
- L'école des jeunes sapeurs-pompiers
- Ces jeunes qui s'investissent

P. 24 NOUVEAUX COMMERCES

P. 25 À 27 AGENDA
- Istres au gré de vos envies

P. 28 & 29 FOCUS
- Des ornithologues passionnés à Istres

Édito

François BERNARDINI
Maire d'Istres
Vice-président
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence,
délégué à la Sidérurgie,
à la Pétrochimie et à
l'Aéronautique.

AU GRÉ DE VOS ENVIES
La fête des bergers

Traditionnellement, le sommaire de notre magazine municipal de rentrée est toujours extrêmement fourni. En effet, il fait le lien entre la saison estivale qui s'achève et une rentrée 2022 qui s'annonce dynamique.

L'été 2022 a donc été particulièrement animé, après des années où nous n'avons pas pu développer nos activités traditionnelles à plein régime, cette année nous avons redoublé d'efforts et retrouvé ce lustre que beaucoup nous envient. Un retour en images vous est proposé dans ces pages.

Cette année nous avons redoublé d'efforts et retrouvé ce lustre que beaucoup nous envient...

Ensuite, place à la rentrée, une fois encore, nous avons déployé toutes les ressources nécessaires afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions : mission accomplie.

Ce magazine fait aussi une large part à la culture, un dossier spécial y est consacré. J'aime à le répéter, Istres est une ville de culture comme elle est aussi une ville de sport. Chacun peut y trouver son bonheur dans le cinéma, le spectacle vivant, tous les arts qui nous touchent et que nous pouvons découvrir. C'est une chance, une manière de s'épanouir. Et bientôt, une médiathèque ultra moderne ainsi qu'un théâtre de l'Olivier reconstruit sur site viendront sublimer encore l'offre qui vous est proposée. Avec Nicole Joulia, ma première adjointe et vice-présidente déléguée à la culture au Conseil départemental, nous avons fait depuis bien longtemps de cette cause, un véritable cheval de bataille.

Enfin, Istres mag vous fait aussi partager l'actualité de nos associations, des personnalités dont l'action mérite d'être mise à l'honneur et bien sûr des services publics.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

P. 30 & 31 LOISIRS ET SPORTS
- Nos as du body karaté
- Ville active et sportive
- Un espace multisports et santé pour tous
- Un skate park « imposant » !
- Nos handballeurs prêts à en découdre
- Équitation : championnes de France !

P. 32 & 33
- Compte rendu du dernier Conseil municipal
- Expression

P. 34 ÉTAT CIVIL / BLOC NOTES

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

Istres a fêté l'été !

Retour en images sur un été bien rempli...

Cinquantième anniversaire de Lou Trelus

Gala de Pulsion au Pavillon de Grignan

Abrivado lors des fêtes d'Entressen

Les Nuits d'Istres

Fête Nationale du 14 juillet

Jazz au Ranquet

⚓ *Les Jeudis étoilés*

⚓ *Chana Goyon, élue Miss Provence au Palio le 29 juillet*

Baleine !, le spectacle pyrotechnique des fêtes d'Istres

Concours d'aïoli pendant les fêtes d'Istres

Les Rues de l'étang

Les étranges visites à Dinosaur'Istres

Championnat de France de joutes

Photo : ©Lili Khalfaoui

La Dino'Run, pour clôturer l'été

Le bac en poche !

Tradition respectée pour l'Espace Pluriel Jeunes, début juillet, avec la fête organisée en l'honneur des lauréats istréens du baccalauréat 2022, qui se déroulait pour la première fois au château des Baumes. De très bons résultats cette année encore pour les établissements de la ville avec notamment 99 % de réussite au bac général et 97 % au bac STMG pour le lycée Rimbaud. Du côté du Pôle formation de l'UIMM Paca, dédié aux métiers de l'industrie, on relève 28 mentions très bien, 8 mentions bien et 18 mentions assez bien, soit 54 mentions qui représentent 70% des inscrits...

À noter...

Pré-inscriptions séjours d'hiver

Les pré-inscriptions des enfants pour les séjours d'hiver 2023 se dérouleront du 9 au 25 novembre. Vous avez la possibilité de réaliser cette démarche en ligne (istres.fr kiosque famille) ou au guichet de l'Hôtel de ville. Info au 04 13 29 50 00, sur www.istres.fr et sur l'appli « Istres & vous »

Pompiers : Vincent Dubois rejoint la Sarthe

Après quatre ans passés à la tête du Centre de Secours d'Istres, le capitaine Vincent Dubois a rejoint l'état-major du Sdis de la Sarthe au Mans. Un choix aussi dicté par l'amour puisqu'il va ainsi permettre à son épouse Marie-Astrid de relever un nouveau défi professionnel. Efficacité, sens du commandement, excellent et chevronné officier, force du conseil sont autant de qualités mises en avant par le maire d'Istres, lors de la cérémonie organisée fin juin par la ville en son honneur. De la création de l'école des jeunes sapeurs à la gestion des crises, le capitaine Vincent Dubois laissera un souvenir marquant ici. Son successeur, le capitaine Anthony Blanchard, a pris son commandement mi-juillet, toujours secondé par le fidèle Jean-François De Peretti.

Ouverture prochaine d'un centre de consultation public

Pour faire face aux nombreux départs, non remplacés, de médecins généralistes, une démarche inédite visant à améliorer le parcours de soin pour tous est engagée par la ville d'Istres à l'initiative du Maire François Bernardini. En collaboration avec l'hôpital public de Martigues, un centre de consultation va prochainement ouvrir ses portes à Istres, dans des locaux de la Pyramide (mis à disposition par la ville). Ce dispositif innovant répond ainsi en partie au manque de médecins que connait actuellement la ville. Ainsi ce centre de consultation sera un service délocalisé de l'Hôpital de Martigues. Il comptera plusieurs médecins (généralistes et spécialistes) et permettra un réel suivi des patients. « *Il s'agit bien d'une activité de médecin traitant qui y est proposée, localement* », précise Loïc Mondoloni, directeur de l'Hôpital martégal.

À noter...

Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. La ville d'Istres est « commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu à la halle polyvalente de 15h à 19h30, le vendredi 28 octobre et les mercredis 30 novembre et 28 décembre 2022. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit.

Pour plus d'information sur le don du sang, rendez-vous sur https://dondesang.efs.sante.fr/

Info CAF : parents après séparation

Le service social Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF-13) propose des séances d'informations collectives, sur l'offre de service social suite à une séparation conjugale : faire le point sur les questions liées au changement de vie maritale, accès aux droits, recouvrement des pensions alimentaires, faire le point côté budget, etc. Ces séances d'information sont organisées deux fois par mois dans les locaux de la maison « France Services » au Prépaou (allée des Piboules).

Plus d'information au 04 13 29 52 50

Enquête annuelle "Qualivilles"

L'enquête de satisfaction annuelle "Qualivilles" s'est déroulée du 11 avril au 31 mai derniers. Elle a pour but d'évaluer la satisfaction des usagers des services municipaux accueillant du public en termes d'accès, d'orientation, d'accueil et de contact, quel que soit le canal utilisé (physique, téléphone, internet). Elle est conduite dans les services certifiés "Qualivilles" (à l'hôtel de ville : l'accueil et le standard, le guichet unique délivrant des prestations administratives et familiales, l'État Civil, les cimetières, les élections et les archives municipales ; dans les mairies annexes et l'agence postale communale d'Entressen ainsi qu'à l'accueil de la Maison de la danse). Le questionnaire proposait 20 questions portant sur la qualité de l'accueil téléphonique et physique, 2 questions sur l'utilisation du site internet de la ville ainsi que 2 questions sur le contact par courrier ou e-mail et enfin 4 questions sont également formulées pour mieux connaître les usagers fréquentant les services municipaux.

L'objectif fixé par le référentiel "Qualivilles" est d'atteindre 90% d'administrés satisfaits pour toutes les questions posées. L'analyse des résultats 2022 fait ressortir, cette année encore, un très large taux de satisfaction des usagers à Istres : 97,83 % pour l'accueil physique ; 97,97 % pour l'accueil téléphonique ; 97,75 % pour les horaires d'ouverture ; 98,73 % pour la courtoisie et l'écoute des agents ou encore 94,24 % de satisfaction pour les contacts par courrier ou e-mail et 95,07 % pour le site internet de la ville.

L'ensemble des résultats détaillés de l'enquête 2022 est disponible sur le site internet de la ville rubrique "Ma mairie > Engagements Qualivilles" (www.istres.fr).

7 canisettes installées en ville

La Ville compte environ 200 distributeurs de sacs canins avec corbeilles de propreté permettant aux propriétaires de chiens de disposer de sachets dédiés au ramassage des déjections canines. Malgré le maillage important de ces distributeurs et l'entretien quotidien des services municipaux, les espaces publics souffrent encore trop souvent de la présence de déjections canines, réel préjudice au cadre de vie. Aussi, en complément des distributeurs de sacs canins, sept « canisettes » ont été créées en ville durant l'été afin de permettre aux chiens de faire leurs besoins dans des espaces spécialement aménagés à cet effet. Ces 7 premiers équipements ont été installés aux Echoppes, au Castellan, au square des Pitchouns, au Carré Bardin, au Prépaou, au Forum des Carmes et dans le centre ancien. Le coût de cette opération pour la collectivité s'élève à 46 000 € TTC.

Les propriétaires de chien sont vivement invités à utiliser ces « canisettes » pour les besoins de leur animal de compagnie. Rappelons qu'en termes de verbalisation, les abandons de déjections canines en dehors des emplacements autorisés sont passibles d'une amende de classe 4 au code pénal, d'un montant de 135 €.

Photo : ©Romane Lavorel / Armée de l'Air et de l'Espace

La Colonel Anne-Laure Michel, à la tête de la Base Aérienne

Moment historique vendredi 26 août sur la Base aérienne 125 d'Istres avec, pour la première fois de son histoire, sa prise de commandement par une femme, la colonel Anne-Laure Michel qui succède au colonel David Marty. Une cérémonie présidée par le général Stéphane Mille, chef d'État-Major de l'Armée de l'Air et de l'Espace, en présence entre autres du préfet de Région Christophe Mirmand, du sous-préfet d'Istres Régis Passerieux, de Nicole Joulia 1re adjointe au maire et vice-présidente du Conseil départemental, d'Alain Aragneau, 4e adjoint au maire et d'Alain Bernardet, conseiller municipal. Anne-Laure Michel est l'une des premières pilotes de chasse françaises. Âgée de 44 ans, elle était auparavant (2019-2022) assistante militaire auprès du chef d'État-Major de l'Armée de l'Air et de l'Espace après avoir été : pilote de chasse (2003-2009) dans le régiment «Normandie Niemen» à Colmar puis affectée à l'État-Major au sein de la division «Combat appui aérien» (2010-2013), à l'école de guerre promotion «Ceux de 14» (2013). En 2014, elle devient commandant en second puis commandant du centre de formation aéronautique militaire à Salon-de-Provence.

Son prédécesseur, le colonel Marty, a durant les deux années passées à Istres, tissé des liens forts avec la ville et plus largement son territoire. La colonel Anne-Laure Michel entend poursuivre dans cette voie : « *Dans mes fonctions précédentes, j'ai eu l'opportunité d'échanger beaucoup avec les milieux politiques et autres et cela me tient à cœur évidemment de poursuivre dans cette voie, parce que je pense que c'est un tout, un ensemble, la base ne travaille pas toute seule, elle travaille avec son environnement...* »

EHPAD : Rassuen et centre-ville

Un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est actuellement en construction dans le quartier de Rassuen, par le groupe SSD La Coupole déjà propriétaire de celui des Amaryllis. Ce futur EHPAD de 4 230 m² de surface sur 3 niveaux, pourra accueillir 84 résidents et offrira de grands espaces de vie et de convivialité. Livraison prévue au début de l'été 2023. Par ailleurs feu vert pour la construction d'une résidence service séniors en centre-ville. Ce dossier, qui était bloqué depuis 4 ans, en raison de plusieurs recours administratifs en annulation, vient d'être relancé suite au rejet par le tribunal administratif de toutes les actions engagées.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr
@villedistres

Le 2e salon Aérosud a été ouvert, ce mardi 5 juillet, en présence entre autres de Renaud Muselier Président du Conseil régional, de François Bernardini Maire d'Istres et vice-président de la Métropole AMP et du sous-Préfet d'Istres Regis Passerieux.

AÉROSUD : le monde de l'aéronautique se rencontre à Istres

Mardi 5 juillet 2022 se déroulait au pôle aéronautique Jean-Sarrail d'Istres la 2e édition du salon professionnel AÉROSUD organisé par SAFE, Air & Cosmos avec le concours de la ville d'Istres, de l'Armée de l'Air et de l'Espace et de la Base Aérienne 125. Vitrine du savoir-faire de la Région Sud en matière aéronautique et spatiale au service des enjeux de la sécurité et de la défense, ce salon accueillait plus de 80 exposants et une trentaine d'intervenants de haut rang animant 6 tables rondes spécifiques où il était question de l'hélicoptère de demain, des drones, de décarbonisation de la filière aéronautique, ou encore des enjeux de sûreté… Un rendez-vous professionnel qui en fait l'un des plus importants de France dans ce domaine de l'air et de l'espace.

En ouverture du salon, dans son intervention, François Bernardini, maire d'Istres et président directeur général de la SEM Pôle Aéronautique Jean-Sarrail, a rappelé toute sa détermination de longue date dans sa volonté de développer ce pôle, créateur d'emplois, qui aujourd'hui, fait figure d'exemple et bénéficie du soutien de l'État, de la Région Sud et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

« *La Région Sud est en pointe dans le domaine aéronautique et spatial avec 17 000 emplois dont 60% sont dans la zone étang de Berre-Istres* », a souligné le sous Préfet d'Istres Régis Passerieux qui a rappelé au nom du Ministre des Armées tout l'intérêt que porte l'État au pôle aéronautique d'Istres. « *C'est une priorité pour la politique de l'État dans cette région, le préfet de Région s'en fait un ardent défenseur et le Ministre des Armées est extrêmement attentif aux actions qui y sont conduites pour créer cette symbiose entre les armées et l'aéronautique, ici à Istres…* ».

À noter…

Espace médical des Cognets

Le centre des spécialistes, situé en contre-bas de la clinique, a fermé ses portes. Les spécialistes qui y exerçaient sont désormais installés dans le nouvel espace médical des Cognets, situé au numéro 30 ronde des Florins.

Changement de nom

Depuis le 1er juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil. Une personne majeure peut dorénavant choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure, introduite dans le code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, est possible une fois dans sa vie. Un parent peut aussi ajouter son nom à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord est nécessaire.

Filets anti-algues

Courant juillet, des filets « anti-algues » ont été installés à proximité du port du Ranquet, de la plage de la Romaniquette et du « port américain », afin de lutter contre l'échouage d'algues, les ulves, qui en séchant dégagent un gaz toxique.

Photo : ici, installation du filet anti-algues au Ranquet.

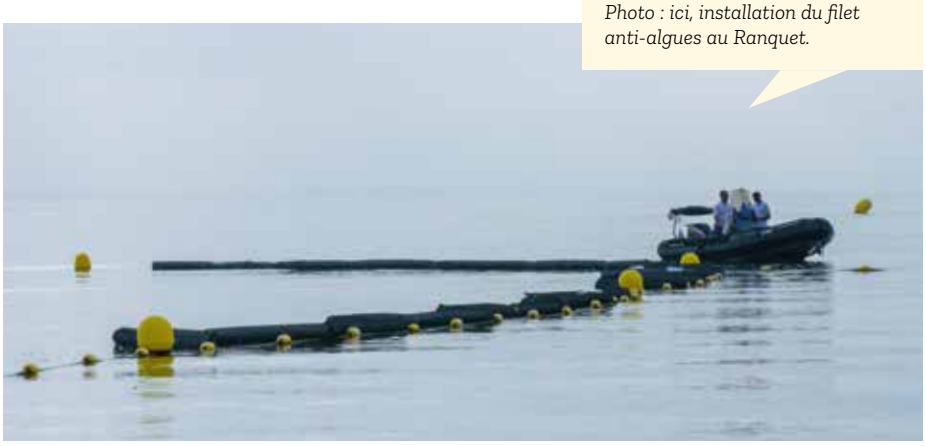

Retour en classe pour 4 482 écoliers istréens

Une rentrée sereine jeudi 1er septembre dans les 13 groupes scolaires et les 26 écoles d'Istres et Entressen.

Photo : ©Cyrielle James

Cette année, la ville compte 4 482 élèves, contre 4 512 l'an dernier, ce qui traduit une stabilité des effectifs. Parmi ces enfants, 1 611 sont inscrits en maternelle et 2 871 en élémentaire. Ils sont répartis dans 178 classes dont 57 en maternelle et 121 en élémentaire. En plus du personnel enseignant, les élèves sont pris en charge par 390 intervenants communaux, dont 22 accompagnants d'enfants en situation de handicap et 120 animateurs sur le temps périscolaire.

Près de 3 millions d'euros de travaux

Comme chaque été, la période de fermeture des établissements a été propice à la réalisation et la finalisation de travaux de rénovation ou d'amélioration du cadre de vie scolaire. La municipalité a ainsi investi 1,3 million d'euros pour la dernière tranche des travaux de reprise de la toiture de l'école Mendès-France, auxquels s'ajoutent des travaux de rénovation des sols, des cloisons et du plateau sportif. Le groupe scolaire sera doté à son tour de capteurs de température et de qualité de l'air dans chaque classe, comme c'est déjà le cas depuis l'an dernier dans les autres établissements. Du côté du groupe scolaire Élise et Jean-Mille, 600 000 € ont été investis pour la réalisation du self. L'enveloppe globale des travaux généraux de gros entretien dans l'ensemble des groupes scolaires, comme le sol entièrement refait à l'école Armanet, l'étanchéité ou les menuiseries, représente 820 000 €. S'y ajoutent des travaux d'entretien (peintures et petites réparations) réalisés en régie par les services municipaux.

Une école toujours plus connectée

En cette rentrée scolaire, l'ensemble des ordinateurs de direction, ainsi que ceux des enseignants d'école élémentaire, va être remplacé dans le cadre du plan France Relance. Le maire, François Bernardini, a souhaité étendre la mesure aux maternelles. L'ensemble du plan représente 200 000 €, dont 130 000 € de dotation de l'État. Chaque classe est dotée d'un visualiseur. Des formations spécifiques vont être proposées aux enseignants. Plusieurs mallettes contenant des robots pédagogiques sont à disposition des enseignants sur projet. Enfin, un espace numérique de travail (ENT), intitulé « One », va être mis en place. C'est l'équivalent de « Pronote », mais adapté plus spécifiquement au niveau du primaire.

La restauration scolaire toujours à 1 €

Pour la quatrième rentrée consécutive, le repas à la cantine, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire, reste à 1 € pour tous les élèves. Ce sont près de 4 000 repas qui sont préparés dans la cuisine centrale et servis quotidiennement, soit près de 90 % des élèves. Un effort budgétaire conséquent pour la collectivité puisque l'augmentation des frais alimentaires représentera 20 % cette année, l'achat des matières premières pesant un million d'euros par an !

Non au harcèlement

Le harcèlement scolaire est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs. Les actes considérés comme du harcèlement scolaire sont par exemple les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes. Ces actes entraînent une dégradation des conditions de vie de la victime et cela se manifeste notamment par l'anxiété, la chute des résultats scolaires et la dépression.

La victime peut alerter la direction de l'établissement scolaire, signaler les faits dans les locaux de la police ou de la gendarmerie et demander de l'aide auprès d'associations. Elle peut aussi demander à la justice de condamner pénalement l'auteur du harcèlement et de réparer son préjudice. La loi punit le harcèlement scolaire, mais aussi les violences scolaires et la provocation au suicide.

Les faits de harcèlement scolaire sont sanctionnés, qu'ils aient été commis au sein ou en dehors des bâtiments de l'établissement scolaire.

L'Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades (AEEM)

Tout au long de l'année scolaire, les bénévoles de l'AEEM aident les enfants, dont les études sont interrompues ou perturbées (maladie, accident, hospitalisation), à continuer à leur rythme une scolarité adaptée à leurs possibilités. L'objectif étant d'éviter l'isolement, la rupture dans les apprentissages et d'offrir la possibilité de rester « élève ».

Pour en bénéficier, l'enfant doit être scolarisé dans un établissement primaire ou secondaire (public ou privé) ou inscrit au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Chaque année, l'association permet à une vingtaine d'enfants et jeunes de 6 à 18 ans, de poursuivre gratuitement leur scolarité à domicile.

Cette action fait appel à tous les bénévoles (ex-enseignants ou non) désireux de transmettre des connaissances et/ou d'aider des élèves du primaire à la terminale à faire leur travail quelques heures par mois. Si vous êtes prêts/prêtes à contribuer à cette action généreuse et utile, contactez l'AEEM au 04 42 56 19 56 ou aeem.istres@aliceadsl.fr.

Et aussi

➜ TRANSPORTS GRATUITS. Les transports scolaires restent gratuits à Istres, des écoliers aux étudiants, la dépense étant prise en charge par la Métropole Aix-Marseille Provence.

➜ CADEAU. Cette année, le traditionnel cadeau de rentrée pour les élèves en élémentaire (CP au CM2), est une serviette de bain.

➜ ÉDUCATION ROUTIÈRE. Comme chaque année, un policier municipal interviendra dans toutes les classes de CM2 de la ville dans le cadre de l'Attestation de première éducation routière (Aper), afin de sensibiliser les élèves à la prévention, aussi bien par la théorie qu'en pratique, à vélo, sur un circuit.

Pour eux, l'école est finie !

Chaque année, la ville tient à saluer les enseignants qui prennent leur retraite. Ils étaient 17 à quitter définitivement les bancs de l'école (maternelle, élémentaire, collège et lycée) en cette fin d'année scolaire et ont été accueillis le mercredi 29 juin au château des Baumes par le maire François Bernardini, Pierre Imbert adjoint à l'éducation et Yoann Paulhan inspecteur de l'Éducation Nationale. Un moment important pour toutes ces femmes et ces hommes qui ont mis leur vie professionnelle au service des enfants et des adolescents. Une carrière dédiée à la transmission du savoir auprès de plusieurs générations d'Istréens pour certains d'entre eux. « *Votre métier est une étape primordiale et fondamentale dans la construction de nos citoyens, qui conditionne leur avenir et contribue à leur épanouissement* », a souligné le maire qui leur a remis à chacun la médaille de la ville.

LA VILLE D'**ISTRES**
À **VOTRE SERVICE**

LES POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES

Dans le cadre des missions de service public de la ville, la régie des pompes funèbres municipales accompagne les familles dans le deuil pour l'ensemble des opérations funéraires liées à l'inhumation ou à la crémation. Un quotidien durant lequel les agents municipaux doivent faire face à la douleur des familles et demeurer au plus près de leurs attentes et dans le plus profond respect.

Au sein du pôle funéraire, le service des cimetières et les pompes funèbres municipales assurent l'ensemble des opérations liées à l'inhumation d'un défunt et l'accompagnement des familles dans cette difficile épreuve.

Cette mission est assurée par des agents spécifiquement formés et habilités au sein d'un service composé de sept agents techniques dont 2 conseillers funéraires, un maître de cérémonie, quatre chauffeurs, porteurs, fossoyeurs, ainsi qu'un agent d'accueil. « *À partir du certificat et de l'acte de décès délivrés par l'état-civil, notre intervention peut se faire dans toute la France selon la volonté d'inhumation des familles du défunt. Nous sommes également directement en lien avec le service des cimetières dans le cadre des inhumations sur la commune* », explique Émilie Amouroux, directrice des pompes funèbres municipales.

Les pompes funèbres définies par la loi

Le service des pompes funèbres est une mission de service public qui peut être assurée directement par la commune (en régie) ou dans le cadre d'une délégation de service public. Elle peut, aussi, être assurée par toute entreprise ou association ayant reçu l'habilitation prévue par l'article L. 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Cette mission doit être clairement séparée de l'exercice des pouvoirs du maire, officier d'état-civil.

Elle comprend : le transport des corps avant et après mise en bière, l'organisation des obsèques, les soins de conservation, les fournitures des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que les urnes cinéraires, la gestion et l'utilisation des chambres funéraires, la fourniture des corbillards et des voitures de deuil, la fourniture du personnel, la fourniture des objets

« À partir du certificat et de l'acte de décès délivrés par l'état-civil, notre intervention peut se faire dans toute la France selon la volonté d'inhumation des familles du défunt […] »

De gauche à droite : Émilie, Cédric, Yannick, Hugo, Andy, Jean-François, Adrien, Christopher et Céline

et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations (sauf les plaques funéraires, les emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de marbrerie funéraire).

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h
29, boulevard de Vauranne
Standard : 04 42 56 05 42

EN CAS DE DÉCÈS :
04 42 56 05 42
7 JOURS / 7 - 24 H / 24

PLUS D'INFOS :
www.pompesfunebres-istres.fr

Nicolas Davini
Directeur général des services de la ville d'Istres

« Le service certifié des pompes funèbres municipales, intervient au cœur de la vie des gens. Cela nécessite de la part des agents de nombreuses qualités comme l'empathie, le respect parce que non seulement, il s'agit d'apporter un soutien aux familles endeuillées, mais aussi parce que l'acte funéraire est un signe de respect pour la personne qui est partie. Offrir un accompagnement dans les meilleures conditions pour les familles est un devoir qui réclame beaucoup de dignité, pour que tout le monde reçoive toute la considération nécessaire dans cette épreuve, qui impose aux agents de la discipline, de la rigueur, une importante implication dans la plus grande discrétion. Il est primordial d'apporter le plus grand soutien et l'assistance aux familles qui peuvent se retrouver démunies et en détresse, et être capable de s'adapter à ces difficiles circonstances liées à la perte d'un proche »

Marc Einaudi
Adjoint de quartier Est, délégué aux pompes funèbres et aux cimetières

« Leur engagement est fort car les agents sont confrontés au quotidien à la peine et la douleur des familles. Ils ont su s'adapter non sans difficultés face à la période de crise sanitaire liée aux mesures particulières qui ont été mises en place durant cette période inédite. Certains ont annulé leurs vacances et ont fait preuve de nombreux sacrifices pour pallier l'absence d'agents, touchés tour à tour par la Covid 19, afin de permettre d'assurer la continuité de service. C'est un métier qui induit une fatigue physique et psychologique et qu'ils assument dans n'importe quelle circonstance sans le laisser transparaître »

Céline Camoin
Adjointe déléguée à la politique de la ville, à l'état-civil et aux traditions, Présidente du comité d'exploitation des pompes funèbres municipales

« C'est une mission importante et solennelle qui impose une charge émotionnelle. L'accompagnement des familles dans le deuil, nécessite de nombreuses qualités humaines d'écoute, d'empathie, de discrétion et de respect. Je salue leur implication et leur engagement professionnel »

« Faire comprendre que l'industrie est indispensable »

Depuis le 1er juillet 2022, le maire d'Istres, vice-président de droit de la Métropole Aix-Marseille Provence, est spécifiquement délégué à la sidérurgie, à la pétrochimie et à l'aéronautique

Vice-président de droit de la Métropole Aix-Marseille Provence depuis sa création, le 1er janvier 2016, en tant que président du conseil de territoire Istres-Ouest Provence, François Bernardini est, depuis le 1er juillet 2022, spécifiquement délégué à la sidérurgie, à la pétrochimie et à l'aéronautique.

Responsabilités

« *À partir du moment où, à mon grand regret, les conseils de territoire ont disparu, j'ai souhaité que ma nouvelle responsabilité reste sur un côté territorial. Et la meilleure façon de l'appréhender est dans la dimension économique, à partir des atouts industriels qui y sont comptabilisés. Cela me permet de continuer, à la fois à suivre les projets qui existent, ceux qu'on a lancés, et de superviser d'autres qui arrivent, puisque notre région reste quand même un poumon économique important et la dynamique industrielle en est son principal atout. Sont aussi sous-entendus tous les éléments qui concourent à la dimension écologique, en liaison avec Amapola Ventron, la conseillère déléguée responsable de l'environnement. Cela concerne des projets comme la méthanisation ou la production d'hydrogène* ».

Acceptation

« *Mon rôle est surtout de mettre la dimension de l'industrie à une meilleure acceptation car il est plus souvent remarqué un phénomène de rejet, ce qui est tout à fait regrettable mais pas complètement anormal. On a l'habitude de voir les côtés difficiles de l'industrie, la pénibilité, l'environnement. Mon rôle est d'essayer de faire comprendre que l'industrie est indispensable et qu'elle a vocation à s'enchaîner au développement traversé par des obligations à la fois de modernité, de numérisation, de meilleure écologie. Et bien sûr source d'emplois. C'est pour cela que notre travail pour le sauvetage de l'Afpa a été absolument nécessaire. J'assène depuis très longtemps la nécessité de renforcer l'industrie, comme faisant partie de notre développement, lié à la recherche de richesses* ».

Pôle aéronautique

Le pôle aéronautique Jean Sarrail, qui a enregistré une nouvelle signature de partenariat le mercredi 28 septembre, reste l'un des points centraux de cette délégation. « *C'est une satisfaction que le pôle ait un degré régulier de progrès. On est toujours en attente de la décision, à la fois de l'État et d'Airbus, de l'attribution de la maintenance des MRTT. On attendait avec impatience la confirmation de Thalès pour le projet de dirigeable Flying Whales. Ils viennent d'obtenir les subventions européennes. Ils nous ont contactés pour qu'on puisse enchaîner sur leur accueil et la préparation du prototype* ».

Compétences

« *Au sein du bureau, on travaille sur tous les dossiers, avec la nécessité aujourd'hui d'adapter la nouvelle loi 3DS à l'ensemble de la Métropole. Les élus doivent choisir entre conserver des compétences ou les transférer en fonction de ce qui est défini par la loi. L'échéance est le 1er janvier 2023. On prendra des délibérations de principe, qu'on pourra ensuite amender par les moyens techniques, financiers et humains* ».

Souhaits

« *Pour Istres, mes souhaits sont simples : faire en sorte que nos acquis historiques restent tels quels. Je pense à la culture et au tourisme, puisque nous faisons partie des rares villes qui ont un niveau de classement qui le permet. Ensuite, parce que nous sommes une ville qui bouge beaucoup, qui fait énormément d'investissements en termes routiers, à l'image de nos travaux sur les pistes cyclables, nous aurons une vision métropolitaine pour la voirie mais une exécution communale par délégation de compétence* ».

Culture
ça bouge !

"La culture, un axe fort"

Pour Nicole Joulia, première adjointe au maire, c'est un vecteur d'épanouissement fondamental à Istres

Basketteuse, prof de sport, Nicole Joulia est arrivée à Istres via l'enseignement. Ayant vécu le bouillonnement du CEC des Heures-Claires, la culture est devenue sa deuxième peau. Son engagement en politique, dans le sillage du maire d'Istres, François Bernardini, a conforté ce sentiment. Première adjointe depuis 2008, particulièrement en charge de la Culture, Nicole Joulia est aussi vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Entre Polaris, la médiathèque et le nouveau théâtre, Istres envoie des signaux forts.

La culture s'inscrit, dans l'histoire récente de la ville d'Istres, comme un axe fort de développement des politiques publiques. Au niveau de l'intercommunalité, Istres a su entraîner les autres communes, en particulier de l'ex-Conseil de territoire, tout en conservant la singularité des villes.

La régie culturelle en est l'exemple parfait.

La régie Scènes & Cinés, ça fonctionne, ça intrigue et ça intéresse beaucoup de gens. Ce n'est pas seulement une structure de programmation. Il y a l'éducation artistique, à travers les écoles notamment, l'ouverture au social, aux handicaps, l'égalité hommes-femmes maintenant.

Quel est son avenir au sein de la Métropole Aix-Marseille Provence ?

Cette organisation exceptionnelle, unique en France, qui ouvre les barrières, qui évite la concurrence, peut servir de modèle dans le cadre d'une politique métropolitaine de proximité, par bassins de vie. On est dans l'échange pour le moment. Il n'y a pas encore eu de décision.

Istres a aussi la chance d'avoir des responsables culturels de haut niveau.

Avec Catherine Soria à Polaris ou Anne Renault pour la régie, nous avons en place des professionnelles reconnues. C'est grâce au projet artistique porté par Anne Renault que Scènes & Cinés a obtenu le label « Scène conventionnée art et territoire » de l'Etat.

Votre propre parcours plaide pour un rapprochement entre sport et culture. Istres prendra forcément sa place dans le dispositif des Olympiades de la culture en 2024.

Là aussi, Istres m'apparaît exemplaire. Deux fois la ville la plus sportive de France, quand même. Dans un premier temps, le développement du sport s'est fait à juste titre. Qu'on soit d'ici ou qu'on arrive d'ailleurs, d'un coup, on soutient le maillot, on se sent istréen. C'était très fin comme approche. Après, la culture doit être là aussi. Avec tous mes collègues élus, de par mon passé sportif, on a travaillé à ce rapprochement.

Un futur théâtre à l'horizon 2025

Istres a décidé de se doter d'un nouvel équipement culturel en centre-ville, en remplacement du Théâtre de l'Olivier qui, rénové en 1990, date de 1975. Nicole Joulia rappelle que « cinq projets ont été retenus. Les architectes les ont rendus cet été. Le jury rendra sa décision prochainement. Quel que soit le lauréat, on sait qu'on aura un théâtre plus grand, plus moderne, doté d'un restaurant panoramique ». Le budget prévisionnel est de 19 millions d'euros. Les travaux devraient démarrer en novembre 2023 pour une durée de 22 mois. Deux saisons pleines, au moins, se feront donc hors-les-murs. La livraison du nouveau théâtre est prévue pour septembre 2025.

Des travaux à Saint-Sulpice

La chapelle Saint-Sulpice va fermer pour résoudre les problèmes récurrents d'étanchéité et apporter des sanitaires au personnel qui, pour l'heure, n'en dispose pas sur place. L'accessibilité sera aussi revue. Les travaux, d'un montant de 178 000 €, bénéficient d'une opération de mécénat. Par le biais d'une convention, approuvée lors du conseil municipal du 21 juillet 2022, l'entreprise istréenne JJGK Aero, spécialisée dans la maintenance et la réparation d'hélicoptères et basée au Pôle aéronautique, participera à hauteur de 10 000 €.

Une rétrospective des toiles lauréates des Grands prix de peinture de 2010 à 2022 aura lieu du 10 octobre au 2 novembre. Suivra l'exposition «Merci pour les étoiles» du 9 novembre au 28 décembre.

Le chantier doit alors démarrer en janvier 2023, pour une durée de cinq mois. Dans l'intervalle, des solutions de repli sont envisagées. Le Hall d'expo 233, au CEC les Heures-Claires, restera le lieu dédié à la photographie, en alternance avec le Gepi de la Maison pour tous, et de petites formes d'expression artistique. La salle rotonde du théâtre de l'Olivier, qui a des horaires d'ouverture au public similaires et expose déjà des œuvres de l'Artothèque intercommunale, devrait pouvoir accueillir des projets. Le Château des Baumes également, sur quelques temps forts.

La chapelle rénovée espère retrouver son public à l'occasion de la Feria de l'art, en juin 2023.

Un tournant au CEC

Le début des travaux de la future médiathèque inaugure une nouvelle ère aux Heures-Claires

©Flint Architecture

La future médiathèque va multiplier les espaces de convivialité.

Les travaux préparatoires, en vue du chantier de la Médiathèque René Char, entamés fin juin 2022, sont en cours d'achèvement à l'entrée sud du CEC les Heures-Claires. Les abords de l'actuelle médiathèque (jardinières et arbres remarquables, qui seront conservés) ont été traités et un nouvel arrêt de bus, déplacé de 50 mètres, a été réalisé sur l'avenue de Radolfzell, en direction de l'avenue des Bolles.

La cérémonie protocolaire de pose de la première pierre, début octobre, était l'occasion pour l'architecte bordelais Christophe Gautié de présenter en détail ce projet d'équipement qui avait déjà été esquissé à l'occasion des 50 ans du CEC, le 25 septembre 2021. Pour un budget de 24 millions d'euros, le chantier devrait durer 24 mois, pour une mise en service en juin 2024.

À très forte vocation numérique, la future médiathèque s'inscrira dans la reconversion du site en tiers-lieu. C'est dans ce même périmètre, de l'autre côté de l'allée centrale, que deux autres équipements seront lancés d'ici la fin de cette année. D'abord, l'espace de réalité virtuelle et augmentée qui figurait dans le programme électoral de 2020. Pour un montant de 1,7 million d'euros, son ouverture est prévue en juin 2023.

L'implantation d'une antenne de la Micro-Folie se fera en son sein. Cette plateforme culturelle au service des territoires, coordonnée par La Villette à Paris, s'articule autour d'un « Musée numérique », en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs, dont le Louvre, le Château de Versailles, le Musée d'Orsay, le Festival d'Avignon ou l'Opéra national de Paris. « *C'est un beau projet, qui va s'inscrire dans un grand espace convivial, avec une nouvelle peau pour le bâtiment, où on pourra recevoir des classes ou des groupes* », apprécie déjà Nicole Joulia.

Dans le cadre de la réflexion d'ensemble, menée avec le cabinet Lavaill, l'actuelle médiathèque va devenir une Maison de l'histoire d'Istres, un espace mémoriel mais actuel, interactif, ouvert, qui se projettera vers des perspectives liées notamment à l'aéronautique.

À Entressen aussi

Même si elle n'aura pas la même ampleur, Entressen va aussi être dotée d'une nouvelle médiathèque. Pour un montant de 2,3 millions d'euros, elle sera située entre le multi-accueil collectif Le Toboggan et le CSAPM. Prévus pour débuter en septembre 2023, les travaux devraient durer quinze mois, pour une livraison en décembre 2024. Elle va englober en même temps la ludothèque afin de valoriser les deux activités.

La nouvelle vie du Magic Mirrors

Le déménagement du Magic Mirrors au CEC, pour un coût de 289 000 €, devrait être effectif en fin d'année. Alex Meder, son propriétaire initial, à qui la Ville l'avait acheté, viendra superviser l'installation du chapiteau sur la pelouse située derrière le parking de la MPT. En amont, la parcelle va être aménagée dès octobre.

L'idée est d'en faire un lieu complémentaire de l'Espace 233, deux lieux très proches qui vont pouvoir être utilisés conjointement, mais qui ont chacun leur coloration. L'Espace 233, avec son aspect mini-amphithéâtre, reste plutôt dédié aux associations locales et aux conférences.

L'arrivée du Magic Mirrors sur ce site s'inscrit pleinement dans cette période de renouveau du CEC, avec la Maison familiale réorientée en centre d'accueil des sportifs et le maintien sur place d'une restauration, dans l'esprit des Grandes tables de la Friche ou de la Criée, à Marseille.

Pendant la fermeture du théâtre de l'Olivier, dès la rentrée 2023, l'Espace 233 servira pour les spectacles jeune public, qu'il reçoit déjà, et certaines petites formes de spectacles. Tout comme le Magic, pour des soirées jazz notamment, pendant la durée des travaux et au-delà.

Avec Polaris, un nouveau cap pour l'art

Le centre d'art, ouvert le 11 juin 2022, a su trouver son public

Près de 30 ans après l'ouverture du premier Centre d'art, dans une maison du XVIIIe siècle du centre ancien, Polaris, depuis son inauguration, le 11 juin 2022, a fait entrer Istres dans une nouvelle dimension.

« *Ce n'est pas si fréquent, en ce moment, qu'une collectivité ouvre un centre d'art,* relève François Bernardini. *Certains professionnels étaient attachés aux locaux du CAC mais tous ceux qui ont visité Polaris ont convenu que c'était beaucoup plus adapté à l'art contemporain* ».

À fin août, plus de 1 700 billets avaient déjà été émis pour l'exposition « Shake Your Foundations » de l'artiste italien Maurizio Savini. Pour donner une idée de l'ampleur, c'était la fréquentation totale de l'exposition « Animal Paradise », en 2013, dans les anciens locaux. Le résultat définitif dépasse 2 300 entrées puisque l'exposition inaugurale du nouveau centre d'art a continué jusqu'au 30 septembre, avec notamment de nombreuses visites scolaires programmées.

« *Cela fait du bien d'avoir des visiteurs en nombre*, sourit-on à la direction de Polaris. *Dans le bâtiment de la rue Alphonse Daudet, nous étions moins visibles. Et moins accessibles. Nous avons des groupes que nous n'avions jamais vus jusqu'à présent, comme l'Université du Temps Libre d'Aubagne, des centres sociaux de Saint-Mitre-les-Remparts. Et des mamans avec des poussettes. Et ça, c'est cool* ! ». Qualifier l'équipement d'intérêt métropolitain se justifie pleinement.

La première exposition de Polaris centre d'art a battu des records de fréquentation.

Un engouement confirmé pour l'exposition suivante, autour du duo d'artistes Magali Daniaux et Cédric Pigot, programmée du 5 novembre 2022 au 28 janvier 2023 dans le cadre de « Paréidolie, la saison du dessin ». « *Les salles, modulables, vont forcément bouger. Ils ont préparé des pièces hallucinantes, dont nous avons pu avoir la primeur. Aussi bien du collage, du dessin, des volumes, de la vidéo. Ils créent tout un univers autour de l'environnement, le recyclage. Nous avons déjà un groupe inscrit de 50 personnes de Saint-Rémy-de-Provence. Il va faire un parcours avec la Scène nationale de Martigues. Comme on travaille ensemble sur des projets, ils les ont orientés vers nous* ».

« *L'objectif, tout en restant proche de son public et des écoles, est d'inscrire Polaris dans les réseaux professionnels de la région et, plus largement, au niveau national. Et c'est bien parti* », apprécie le maire d'Istres.

Quand l'art éphémère « s'étang »

Les « Arts éphémères » rayonnent autour de l'étang de l'Olivier. Hugo Bel déploie sur la digue une impressionnante installation en plâtre (photo ci-contre). Cette année, sous l'impulsion de Polaris, le parcours s'étend sur le chemin de l'étang. Promeneurs et curieux seront forcément intrigués par les étranges assemblages de voliges de Laurent Martin, au nombre de trois, insérés dans l'espace naturel. Une construction est à voir aussi à proximité des jardins familiaux d'Entressen. Enfin, Magali Daniaux et Cédric Pigot ont déployé un peu plus loin, sur la rive, un tapis d'herbes blanches en céramique. De l'art in situ comme Istres aime.

Accès libre jusqu'au 6 novembre. Médiation : 06 46 23 89 63

De la simple curiosité ponctuelle à la fidélisation, c'est tout l'enjeu de Polaris. Au-delà des expositions, qui restent les temps forts, « *c'est à nous d'attirer le public autrement, à continuer d'être forces de proposition au niveau des arts visuels* », souligne-t-on à Polaris. Tout un panel d'actions culturelles ont été décidées « *à partir de 6 ans et sans limite d'âge au-dessus* ». Ateliers, cours, stages enfants pendant les vacances scolaires, workshops, week-ends découverte ont été lancés en septembre avec, là aussi, un certain succès au niveau des inscriptions.

Une nouvelle habitude à prendre : « *Pour avoir des cours de dessin, on va à la Maison pour tous ou à l'Association Culture, Arts Plastiques et Patrimoine, des associations qui le font très bien. On ne propose pas les mêmes choses, on n'est pas du tout des concurrents. On a choisi des ateliers week-end où les participants vont découvrir une technique avec un artiste, comme l'enluminure en octobre, le modelage en novembre, la BD ou le pop up en 2023. On pourra s'y inscrire en famille. Avec la pandémie, on s'est rendu compte que beaucoup de parents voulaient faire des choses avec leurs enfants* ». Pour les cours, dispensés toute l'année, « *on est sur un cursus académique qui va se décliner en trois modules, dessin, volume et matières-couleurs, pour lesquels les trois artistes enseignantes vont travailler en lien* ».

Ateliers, cours et stages sont une belle porte d'entrée au nouveau centre d'art.

Polaris, lieu ressource, est ouvert à tous les supports, à l'image du stage destiné aux enfants et ados de 9 à 17 ans, du 24 au 28 octobre : « *Thibault Brunet travaille sur le numérique et leur fera créer leur avatar en 3D* ».

Polaris, centre d'art, Forum des Carmes. 04 42 55 17 10.

Retrouvez toute l'actualité sur le Facebook Polaris centre d'art.

« Good Sessions », ode à la jeune création

Claudine Garcia et Alain Delluc ont ouvert leur galerie, le 20 janvier 2022, juste derrière le portail d'Arles. D'abord digitale, leur plateforme en ligne est ainsi enrichie d'un lieu en coeur de ville. Le site recense une trentaine de références d'artistes ou de designers, des créateurs émergents de la scène européenne, issus d'écoles d'art de renom. La galerie, comme le site, présente des pièces uniques ou des petites séries à des tarifs assez abordables. S'implanter à Istres ? « Pourquoi pas ?, sourit le tandem. On est istréens, collectionneurs d'art. Il y en a assez de toujours devoir aller à Paris. Istres a une belle posture face à l'art. On a aussi envie d'avoir tout un volet pédagogique ». Preuve de se positionner résolument à l'international, la galerie a un nom anglais, Good Sessions, qu'on peut traduire par belles séances. ***www.good-sessions.com, 07 82 31 00 89***

Acapp, 25 ans d'expérience

L'Association Culture, Arts Plastiques et Patrimoine (Acapp) existe sur Istres depuis 25 ans. « *Actuellement, nous avons quelque 500 adhérents* », précise Françoise Lezer, sa présidente.
Lancée mi-septembre, la programmation 2022-2023 comprend des dizaines de rendez-vous, cours hebdomadaires d'histoire de l'art, conférences, ateliers et stages, regards cinématographiques avec le Coluche et sorties culturelles, avec quelques nouveautés, dont « *un stage « Brodissime », en novembre-décembre, avec des artistes qui ont eu le prix de l'intelligence de la main* ».
Atelier, 4, rue Paul Charmet. Adhésions au 04 13 22 81 33 ou acapp@wanadoo.fr

Et aussi

La Maison pour tous, parmi la quarantaine d'activités proposées à l'année, dispense des cours de dessin, de peinture et, nouveautés cette année, d'arts créatifs et de dessin manga. www.mptistres.org, 04 42 55 32 20.

Istres Temps Libre propose aussi un atelier peinture, deux fois par semaine. 04 42 5 52 16 ou 17.

La famille Coline a 25 ans

Cette formation professionnelle, unique en France, repart avec 14 danseurs pour une 15e session

Le 2 juillet dernier, dans le grand studio de la Maison de la Danse, la plupart ont eu du mal à retenir leurs larmes à l'annonce de leur sélection. Car intégrer Coline, c'est entrer dans un dispositif de formation du danseur interprète unique en France, dont l'approche est liée au corps global, à la perception pure du mouvement. Sur 120 postulants (dont 100 filles) auditionnés cette année, ils sont 14, 7 filles et 7 garçons, entre 19 et 25 ans, à faire leur rentrée le lundi 10 octobre. Pendant deux ans, ils vont former la promotion 2022-2024, 15e du nom.

« *Un certain nombre ont un parcours de Conservatoire. Un des garçons a quand même un master en géopolitique et met tout de côté pour la danse* », relève Bernadette Tripier, directrice artistique et pédagogique depuis 1997. Bilal, Joffrey, Hippolyte, Pénélope, Cassandre, Isaë, Juliette, Yuma, Thaïs, Noah, Sintija, Matéo, Lilian et Anaëlle vont vivre, transpirer et vibrer Coline au fil de mois déjà jalonnés de belles étapes, dont celle qui est aussi enseignante savoure les contours : « *On part sur trois pièces jusqu'en juin 2023. La première, le 21 janvier, sera une reprise avec ce groupe, de « Danse de 16 », d'Hervé Robbe, dans le cadre d'une soirée partagée avec sa compagnie au théâtre de l'Olivier* ». Suivront « Jours étranges », de Dominique Bagouet, remontée par Catherine Legrand, le 25 mai au théâtre de la Colonne à Miramas et une création d'Alban Richard, fin juin à Klap, la Maison pour la danse à Marseille de Michel Kelemenis.

Le chorégraphe, membre de son conseil d'administration, est un fidèle collaborateur de Coline, au même titre que Thomas Lebrun, Christian Ubl ou Georges Appaix. Au fil des ans, Coline a su sceller de fructueux partenariats. Localement, d'abord. Issue de l'association amateur Pulsion, initiée par Nicole Joulia, alors professeur d'EPS au collège du CEC (d'où ce nom-anagramme, en référence à son prénom), Coline multiplie à Istres les actions de sensibilisation en milieu scolaire. Au collège, au lycée et dans quelques écoles, cela concernera quelque 2400 élèves cette année. Cette face cachée de l'iceberg Coline a aussi un joli point de chute dans le Tarn où, dans le cadre d'un autre partenariat, Coline rencontrera près de 800 élèves en 2023. « *Cela forme énormément les danseurs et, surtout, quand ils vont dans les compagnies, ils sont très demandés car ils sont capables d'assurer des ateliers* », apprécie Bernadette Tripier. Sans oublier l'échange avec la Latvian Academy of Culture de Riga, en Lettonie.

Réputée pour être atypique, cette formation, depuis l'arrivée en 2007 de Clélia Jouteau, directrice des projets et du développement, se structure de plus en plus pour garantir au mieux sa pérennité. Cela passe par la certification Qualiopi, un référencement qualitatif national, obtenue l'an dernier et la demande d'inscription en cours au Répertoire national des certifications professionnelles auprès de France Compétences.

Soutenue par l'ensemble des tutelles publiques (Ville d'Istres, Département, Région et État) et, pour la troisième année, par la Fondation Cléo Thiberge-Edrom, Coline a déjà marqué l'histoire de la danse contemporaine.

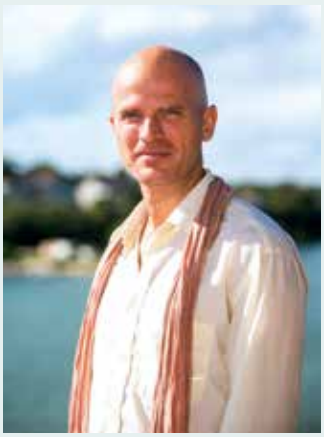

Fu LE, double témoin

La Ville d'Istres a imaginé une nouvelle résidence artistique au sein de son Pôle d'Expérimentation Culture. L'artiste retenu devait avoir des compétences dans le domaine de l'audiovisuel afin de mettre en relief deux des thématiques fortes de la politique publique d'Istres, à savoir la culture et le sport. « Les JO 2024, avec tout le volet des olympiades culturelles, ont fait penser à la collectivité qu'il fallait un document témoignage sur cet aspect de ville sportive et culturelle, avec des croisements. Il y a une opportunité à saisir », *assure Nicole Joulia. Huit candidats ont postulé. Début juillet, le choix du jury s'est porté sur Fu LE (prononcer fou leu).* « C'est mon nom d'artiste et le patronyme qu'on m'a attribué en Chine, où j'ai travaillé pendant plusieurs années ». *Ce véritable touche-à-tout, plasticien, vidéaste mais aussi danseur et chorégraphe, globe-trotter ayant sillonné la planète au fil des rencontres et des projets, dirige la compagnie Tétrapode, basée dans le Sud-Ouest. Il sera artiste associé pendant deux ans, basé à la Maison de la Danse, au CEC.* « Fu LE comprend notre spécificité, *ajoute Nicole Joulia.* On lui fait la commande de plusieurs formats. Il va rencontrer les acteurs sportifs et culturels, dont la formation Coline ».

Passionné de spectacle

Ludovic Michel, nouveau directeur administratif du théâtre de l'Olivier

Depuis son adolescence, le monde du théâtre rythme la vie de Ludovic Michel. À 18 ans, sa rencontre avec Jean-Luc Lagarce (NDLR : dramaturge, comédien et auteur contemporain le plus joué en France) lui donne le déclic : « *Jean-Luc a su me faire trouver ma voie dans ce milieu professionnel. Je ne voulais pas être sur scène mais voir comment se construit un spectacle, participer à la création et produire…* ». À partir de là, il entre de plain-pied dans ce monde de la culture où il sera, au fil des ans, directeur de lieu culturel, programmateur, producteur…

Un parcours qui le mènera de Besançon aux Émirats Arabes Unis en passant par les Balkans, Bordeaux, Paris, les Ardennes et, aujourd'hui, Istres. Dans son parcours, ce qui l'intéresse le plus, c'est la création, « *le geste quel qu'il soit, sur le cirque ou sur le texte* », souligne-t-il. Et c'est à Paris, à la tête des « Déchargeurs » (petit théâtre au coeur de la Capitale et société de production) qu'il va, durant une vingtaine d'années, peaufiner sa vision du spectacle vivant et de sa diffusion en collaborant avec de grands noms tels qu'Olivier Pi, Anouk Grimberg ou encore Sylvain Maurice, avant de faire une pause d'un an pour faire le point sur une vie professionnelle déjà bien remplie !

Scènes et Cinés, « une vraie référence »

« *Je connaissais de réputation le réseau Scènes et Cinés, qui est pour moi, et pour beaucoup, une vraie référence et quand j'ai pris connaissance de sa recherche pour le théâtre de l'Olivier, j'ai tout de suite postulé* ». Ludovic Michel ne cache pas sa satisfaction d'avoir rejoint ce réseau culturel où il peut aujourd'hui « *être à un endroit où tout ce que j'ai pu faire auparavant devient pertinent (…) Cette structure est inédite et remarquable. Avoir un regroupement de plusieurs villes et lieux avec une direction artistique unique, qui programme 124 spectacles et 40 pour les Elancées, c'est exceptionnel (…) et pouvoir travailler avec Anne Renault* (NDLR : directrice artistique de S&C) *c'est une chance !* » À cela s'ajoute le plaisir de s'inscrire dans une démarche politique volontariste permettant un accès à la culture abordable à tous. « *Pour moi, l'accès à la culture est primordial* ».

La diffusion du spectacle vivant, aller au plus proche des publics, rythme depuis toujours la carrière du nouveau directeur administratif, quelle que soit la taille de la scène ou du spectacle. « *Il y a ici des salles de dimensions différentes, des grosses productions comme des petites compagnies et aussi la possibilité d'investir l'espace public…* », une mixité des genres et des possibilités qui le motive au plus haut point. « *Quand je vois les actions culturelles que l'on porte pour la saison prochaine, l'éducation artistique possible, le travail fait avec les collèges, les lycées, les écoles, les centres sociaux de la ville… par chacun, je conjugue ici toutes mes précédentes expériences et tout cela me passionne* ».

À cette énergie débordante s'ajoute la mission d'accompagner la construction du futur théâtre de l'Olivier. « *Ce nouveau théâtre va être au même endroit que l'ancien et, d'un point de vue patrimonial et mémoriel, il faudra continuer à faire vivre un lieu qui n'existera plus durant les travaux.* »

L'Usine, bonne copine

L'Usine, qui a connu un joli lifting pour ses 20 ans en 2018, reste l'équipement du territoire dédié à la musique, même si, à l'occasion de la fermeture du théâtre, le nouveau directeur artistique, Alexandre Langlais, va devoir travailler de concert avec Anne Renault.

Pour la saison 2023-2024, les dates de concerts seront calées une fois la programmation du théâtre finie, n'étant pas sur les mêmes calendriers. Le théâtre planifie sur une année, voire au-delà. Le café-musiques est plutôt sur des trimestres.

Après la réouverture, le 21 septembre, les prochains concerts sont : en octobre, un plateau rock avec Klone le 28 ; en novembre, Kyo le 18, du metal viking le 27 et Feu ! Chatterton le 30. En décembre, plateau reggae avec Danakil le 9, Vianney (déjà complet) le 10 et le rap circassien d'Aloïse Sauvage le 14. Sans oublier le retour des mythiques Stranglers le 13 mars 2023.

Rire à la Grange

Dans le paysage culturel local, la Grange joue son rôle d'équipement de proximité, en particulier pour les activités du CSAPM, comme le théâtre d'humour. Pour rire à Entressen, rendez-vous le 14 octobre à 19h30 puis à 21h les 26 novembre, 16 janvier, 3 février, 3 mars et 1er avril. La Grange accueille aussi des programmations maison, comme les thés dansants. En revanche, il n'est pas prévu qu'il serve de lieu de repli pendant la fermeture du théâtre car le niveau scénique est moins fonctionnel.

Les trois coups du théâtre amateur

Elisabeth Véruni est la nouvelle représentante régionale de Festhéa, association nationale qui a comme objectif de valoriser les prestations du théâtre amateur.

« Babeth » comme tout le monde l'appelle volontiers, est la fondatrice, présidente, actrice, metteur en scène de la compagnie de théâtre amateur Mnémosyne qu'elle a fondée en 2008. C'est avec elle qu'elle a créé le festival « Théâtre en liberté » dont la 9e édition a débuté mi-septembre par les sélections régionales de Festhéa avec 5 troupes amateurs en lice à l'Espace 233.

Les compagnies engagées ont ainsi tenté de séduire un jury composé de comédiens amateurs et professionnels afin d'obtenir une place pour les finales nationales.

Le festival « théâtre en liberté » se poursuivra de novembre à mars 2023 avec 5 pièces de styles différents à l'affiche.

- Dimanche 20 novembre 15h : « ***La porte d'à côté*** » de Fabrice Roger Lacan, Cie 123 comédie
- Dimanche 4 décembre 15h : « ***Le syndrome de l'Écossais*** » d'Isabel le Nouvel, Cie Théâtre Entre Nous
- Samedi 10 décembre 21h : « ***Cyrano*** » d'Edmond Rostand, Cie le poil de la bête
- Dimanche 15 janvier 15h : « ***le bateau pour Lipaïa*** » de Alexeï Arbusov, Cie des Aveyrinades
- Samedi 12 mars 21h : « ***Rencontre de Cléopâtre et de la Reine de Saba*** » de Bernard Da Costa, Mnémosyne Cie.

Contact : 06 64 72 49 13
mnemosynecie@gmail.com

Ils créent toujours l'Événement

Ex-président de Sucrée Salée, compagnie pionnière du théâtre amateur sur Istres, née en 1995 et aujourd'hui dissoute, Patrick Plauchu a créé la compagnie Événement en 2005. « *C'est une association familiale* », sourit-il, puisqu'on y retrouve notamment ses enfants. « *Le premier objectif, c'était de participer à Avignon Off en tant qu'amateurs. On l'a fait de 2007 à 2011* ». Depuis, « *on joue régulièrement, notamment l'été, dans des festivals, dans les Alpes et bien sûr à Istres avec l'Office de Tourisme* ».

Patrick Plauchu se distingue aussi par l'écriture : « *J'en suis à mon dixième spectacle* ». La prochaine création, « Le peignoir », est prévue en janvier 2023 à l'Espace 233. En attendant, la petite troupe reprendra « Ma coloc débloque », le 7 octobre à 20h30, toujours à l'Espace 233, dans le cadre du festival « Comédi'Istres ». Là aussi, une manifestation de Sucrée Salée que la Cie Événement a repris il y a six ans. Outre une programmation amateur, deux professionnels y sont accueillis à des prix raisonnables. Cette année, ce sera l'humoriste marseillais Kamel samedi 8 octobre à 20h30 et Yves Pujol dimanche 9 à 17h.

Contact : 06 10 64 72 09
patrick1.plauchu@free.fr

LA KIFFF, les valeurs de l'impro

En avril 2023, la Kompagnie des Improvisateurs Fous Fous Fous fêtera ses dix ans. En attendant, elle a participé aux Virades de l'espoir, fin septembre au théâtre de l'Olivier, avec Pulsion. Et a déjà quelques matchs d'impro sur son agenda, à l'Espace 233. Première date le samedi 19 novembre face aux Counta Blabla de Nice.

Présidente de l'association, Christine Hinque tient à mettre en avant « *les valeurs de l'improvisation théâtrale, l'écoute, le partage, l'ouverture et la bienveillance. C'est aussi un formidable outil de développement personnel* ».
Si vous voulez intégrer la joyeuse bande des Kifffous, les apprentis improvisateurs, les cours ont lieu le mardi de 19h30 à 21h30 au CEC les Heures-Claires. La troupe s'étant fortement féminisée, elle recherche des garçons mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
www.lakifff.fr

Et aussi

À L'Improv'istres. Derrière le jeu de mots se cache une troupe qui s'adonne à l'impro depuis 2006. Présidée par Cécile Gaudino, elle a repris le chemin du foyer du CEC, où se tiennent les cours le mardi de 20h à 22h. Prochain rendez-vous le vendredi 2 décembre à l'Espace 233.
Contact : 06 27 12 21 61

Nouvel Acte. La compagnie existe depuis juillet 2014. Dirigée par Alain Fino, elle puise dans le répertoire contemporain des comédies qu'elle présente sur les scènes istréennes et au-delà. Prochaines dates : reprise de « Boire, fumer et conduire vite » le samedi 8 octobre à 17h30 à l'Espace 233 dans le cadre de « Comédi'Istres » et création de « L'invitation » le samedi 12 novembre à 21h, toujours à l'Espace 233.
Contact : 06 09 09 09 83

Théâtre de la Folzik. Créée il y a six ans, dirigée par Manon Liekens, cette association est spécialisée dans le théâtre musical. Elle conduit un atelier adultes le jeudi soir à la maison des associations à Tartugues et y prépare ses créations annuelles.
Contact : theatrefolzik@gmail.com

Du rock tous azimuts avec la Guinguette sonore

Organisé par l'association istréenne « Les oreilles en face des trous », le festival la « Guinguette sonore », dont l'emblème est le poulpe, a dû cette année quitter les rives de l'étang pour se rapatrier in extremis au domaine de Sulauze : « *Au vu des prévisions météorologiques annoncées, nous avons préféré nous délocaliser plutôt que de prendre le risque d'annuler le festival* », explique Sébastien Dreyer, le président de l'association organisatrice qui remercie le domaine pour son implication et sa réactivité. Le public a néanmoins répondu présent à ce rendez-vous de fin d'été pour les amateurs de tous les styles de rock. « *Avec un peu plus de 800 spectateurs lors des deux soirées. Un peu moins que les années précédentes* » convient-il, « *nous avons sauvé le festival qui a pu se tenir dans de très bonnes conditions, même si le cadre atypique de la plage de la Romaniquette nous a manqué !*»

Lancé par une initiative du Pub de l'Europe pour les deux premières éditions, le festival a été repris en 2019 par l'association « Les oreilles en face des trous » créée à cette occasion. Les cinq membres du bureau peuvent s'appuyer sur la quarantaine de bénévoles qui œuvre durant ces deux jours dédiés à la musique. La philosophie du festival n'a pas changé depuis ses débuts en faisant la part belle au rock indépendant. « *Nous sélectionnons des groupes locaux, régionaux, nationaux et internationaux parmi la trentaine que nous allons voir durant l'année. Ce sont des formations quasiment toutes professionnelles et qui montent en puissance dans leur domaine et dans leur style* », ajoute Sébastien. C'est ce choix de programmation élaboré tout au long de l'année qui donne une couleur inédite assortie d'une qualité indéniable à ce festival unique. Ce sont entre 10 et 15 groupes qui sont programmés durant ces deux jours avec un set de 45 minutes chacun pour distiller avec toute l'énergie possible leur style musical. : « *Pour cette édition nous avons eu sur scène les marseillais de Glitch, lauréats de « Class'Eurock » puis des « Inouïs du Printemps de Bourges. De même TrampQueen a remporté le tremplin « Orizon sud » par exemple. Quant à Rival Karma, le groupe a fait le déplacement de Londres tout comme les Hollandais de Banji venus spécialement des Pays-Bas* ».

La Guinguette à l'Usine et ailleurs...

➜ Si la « Guinguette sonore » est devenue le rendez-vous incontournable de fin d'été pour les amateurs de rock, l'association ne reste pas inactive le reste du temps. Cette année, ce sont des concerts indoor qui ont été proposés sur le même principe avec trois groupes à l'affiche. Tout d'abord au café-musique l'Usine à Istres avec qui elle est partenaire depuis ses débuts, mais également une soirée au 6mic à Aix-en-Provence ou encore au Moulin à Marseille, ont été ainsi programmées au cours de la saison, avec toujours cette idée en tête de faire découvrir les nouvelles générations de rockers. Régi par une association de type loi 1901, le festival istréen de rock qui draine un public essentiellement local s'autofinance à hauteur de 65 %. « *Pour le reste, nous avons quelques partenaires privés tels que le domaine et la brasserie de Sulauze et bien sûr le restaurant le Pointu qui nous suit depuis les débuts. La municipalité est également un partenaire qui nous soutient en mettant à disposition la plage et par la subvention qu'elle nous accorde. De plus, l'Usine nous apporte son soutien dans la logistique, mais également en conseils et prêt de matériel* ».

➜ Le rideau est tombé sur la 5e édition, mais rendez-vous est pris pour l'édition 2023 qui devrait retrouver le sable de la plage de la Romaniquette qui fait, entre autres, la spécificité de cette guinguette sonore.

Texte et photo : Patrick Lepicouché

BD : « Lucie sous la lune »

Margaut Shorjian, jeune auteure, scénariste et illustratrice istréenne de 25 ans, remarquée en 2015 au festival de bande dessinée d'Angoulême où elle a obtenu le « Grand Prix » du concours scolaire, vient de publier, début septembre, sa première bande dessinée intitulée : « Lucie sous la lune ».

Dans la forêt derrière la colonie de vacances, deux adolescentes se racontent des histoires d'école, d'amour, et de loups garous. « Lucie sous la lune » est un récit initiatique intimiste avec des éléments oniriques, qui examine l'étrangeté de l'entre deux-âges et la découverte du désir. Entre jeux de rôles et histoires d'horreur au coin du feu, il s'agit d'une exploration au féminin des rites de passage.

La BD « Lucie sous la lune » est disponible à la librairie l'Arbre Monde à Istres.

Roman : Seven Hierarchy

Deux ans après la publication de son premier roman « Seven Forsaken », Sarah Supplisson (19 ans) a présenté cet été le tome 2 intitulé : Seven Hierarchy. La jeune auteure istréenne conclut ainsi cette duologie de science-fiction où il est question de la survie de l'humanité… « *Pour ce qui est du tome 2, j'ai mis au moins un an à m'y mettre, préférant travailler sur une autre histoire. Mais j'ai senti que si je ne terminais pas la duologie, je n'arriverais pas à passer à autre chose. De plus, les lecteurs du tome 1 m'ont pas mal sollicité pour la suite de la duologie, ce qui m'a fait me reconcentrer sur Seven. Je m'y suis mise de décembre 2021 à avril 2022 et l'écriture était terminée…* », nous confie Sarah, qui travaille déjà sur un prochain roman.

Seven Hierachy : L'homme est né pour vivre en société, c'est bien connu. Pourtant, à ses heures les plus sombres, seul l'adage "Chacun pour soi" résonne dans toutes les têtes. Lorsque les survivants du vaisseau font leur grand retour, Tessa et ses amis sont bien loin d'imaginer la difficulté de cette réinsertion en société. L'entente entre les survivants se montre fragile et les désaccords nombreux. Comment trouver son équilibre dans une hiérarchie constituée de secrets et de trahisons ? Les survivants devront trouver une solution rapide pour s'entendre… avant qu'il ne soit trop tard.

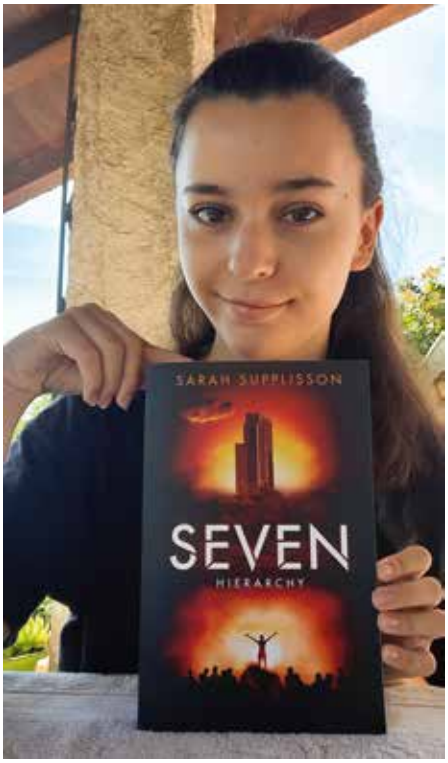

Photo : ©Sarah Suplisson

La duologie Seven est disponible à la librairie l'Arbre Monde à Istres.

Médiathèque : Ateliers « Repair Café »

À l'heure d'une dénonciation grandissante de l'obsolescence programmée et de l'émergence des Fablab, il est important d'apprendre à réparer soi-même les objets du quotidien, qu'ils soient électriques, électroniques ou non. C'est le but des ateliers « Repair Café » que propose la médiathèque avec l'aide de l'association 8 vies pour la Planète. Celle-ci rassemble des ingénieurs qui ont pour but de réfléchir et de mettre en place des actions de sensibilisation du public à différentes thématiques environnementales et notamment celles concernant les technologies. Les ateliers proposés partiront de cas concrets d'appareils en panne et aborderont des notions de sécurité, de conception, de bricolage, de bonnes pratiques. Durant 2h30, par créneaux de 30 minutes, l'intervenant et le public se pencheront sur le cas d'un appareil défectueux apporté par un participant, pour aborder les notions de réparations et les savoir-faire.

Premiers rdv des ateliers « Repair Café », samedi 29 octobre de 9h30 à 12h et samedi 3 décembre de 15h à 17h30, médiathèque du CEC. Participation sur inscription au 04 42 11 24 65

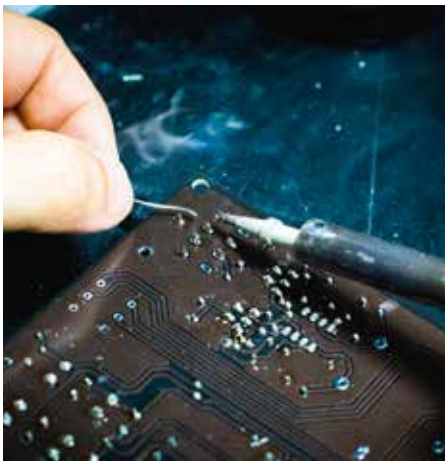

Photo : ©Médiathèque du CEC

La relève de nos secours

14 Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) repartent pour une deuxième année de formation au centre de secours d'Istres

L'adjudant-chef Ludovic Fantone, lors de la première assemblée générale, le 9 septembre, rappelait que, sur soixante candidats au départ, quinze adolescents avaient été recrutés en 2021. Ils sont quatorze Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) à avoir rempilé pour une deuxième année de formation. Nés entre 2007 et 2008, treize sont d'Istres et un de Fos-sur-Mer. Le responsable pédagogique apprécie que, lors des nombreuses activités sportives et participations à des challenges, « *le groupe a déjà fait montre de son esprit de cohésion* ». Repérés lors des cérémonies officielles, notamment lors du défilé du 13 juillet, « *ils ont découvert le monde dans lequel ils allaient évoluer, appris les grades, les tenues* ». À ce stade, leur manipulation du matériel anti-incendies, assez lourd pour de jeunes gens, a été plutôt théorique.

Tous diplômés du premier niveau du brevet de secourisme, ils ont réussi leurs épreuves et sont donc cette année des JSP2. Chaque samedi matin, hors vacances scolaires, les mises en pratique vont monter d'un cran, avec de la topographie, l'apprentissage de nouvelles manœuvres, à nouveau sanctionnées par des examens écrits ou sportifs, comme la montée de corde. Treize formateurs leur sont dédiés, dont neuf ont été eux-mêmes formés à la psychologie de l'enfant.

On doit au capitaine Vincent Dubois l'initiative de doter le centre de secours d'Istres de JSP. Depuis son départ en juin, il revient à son successeur, le capitaine Anthony Blanchard, de présider le bureau. Le nouveau chef de corps relève : « *La section des JSP, c'est un engagement citoyen extrêmement sain, l'apprentissage des valeurs des sapeurs-pompiers, la cohésion, le travail d'équipe, le don de soi. On en a besoin. Cela crée une très belle dynamique dans une caserne. Au-delà d'un vivier de recrutement, cela participe à la culture de sécurité civile de la population, à travers leurs copains à l'école, leurs parents. Faire des citoyens les acteurs de leur propre sécurité, c'est l'un des grands enjeux de demain* ».

François Bernardini, dont on connaît le soutien indéfectible à la caserne d'Istres, salue à son tour cette mobilisation : « *L'engagement que vous prenez montre déjà un degré de maturité. J'espère qu'il va durer longtemps. Je constate avec regret que la société se désagrège, très refermée sur elle-même. La notion de solidarité, malheureusement, s'étiole. Je remercie vos parents de vous être engagés pour porter des valeurs, celles de cet esprit de corps des pompiers* ».

Le sergent-chef Eric Chicheportiche, arrivé à Istres en 2021 et déjà formateur de JSP en Gironde, rappelle que ces jeunes gens, dont son propre fils Joris, sont partis pour quatre ans, « *jusqu'à leurs 18 ans, âge où ils pourront s'engager* ». C'est le cas de Sacha et Lana. « *Cela me plaît beaucoup, sourit le collégien scolarisé à Coutarel. La première année était déjà incroyable. On est de plus en plus motivés* ». Déjà en seconde au lycée Rimbaud, l'une des cinq filles de l'équipe affirme : « *C'est une avant-première pour découvrir et être sûre de mon choix. Il y a de plus en plus de femmes dans le métier. Aider les gens, c'est important* ».

Cette première section porte le nom d'Alfred Girot (1900-1980), le premier chef de centre d'Istres. « *Ce sera la première promotion et la seule qui sera dans ce bâtiment. Je pense que sa famille, qui est encore à Istres, méritait bien ça* », relève avec émotion l'adjudant-chef Fantone.

Ces jeunes qui s'investissent

Ils ont entre 11 et 20 ans et prennent à cœur leur rôle de citoyennes et citoyens. Leur point commun ? Siéger dans 4 instances consultatives et participatives ayant le même objectif, celui de leur donner la parole pour leur permettre de participer pleinement à la vie civique. Rencontre avec les jeunes Istréens engagés dans le Parlement Régional de la jeunesse, au Conseil des jeunes métropolitains, au Conseil départemental de la jeunesse de Provence et au Conseil municipal des jeunes de la ville.

Comprendre comment fonctionne notre République, donner un sens aux mots « démocratie » et « citoyenneté » sont des notions que l'on nous apprend durant notre scolarité. On appelle cela l'instruction civique. Mais au delà de cet enseignement, quoi de mieux que de nourrir sa curiosité, son envie de savoir, d'être un citoyen actif, concerné ? C'est le chemin sur lequel se sont engagés Délia, Yanis, Thomas, Maxime, David, Lola, Paloma, Océane, Morgane, Manon, Charef-Dine, Cypria, Margot, Pauline, Souleymen, Linoa, Calie, Luca, Béa, Malone, Lola, Mathilde, Océane et bien d'autres jeunes Istréens âgés de 11 à 20 ans. Toutes et tous ont débuté leur « carrière » par le Conseil municipal des jeunes (CMJ). Toutes et tous se sentent utiles pour leurs camarades qu'ils siègent pour la ville, la Métropole, le Département ou bien la Région.

Pour Yanis et Délia, qui siègent aujourd'hui au Parlement régional de la jeunesse (PRJ), l'engagement est quelque chose d'essentiel, « *je pense* », souligne le jeune homme, « *qu'il est important qu'il y ait des personnes de notre âge pour porter la voix de la jeunesse et la représenter* » et Délia de poursuivre « *c'est aussi une expérience que l'on peut partager avec les autres jeunes, un apprentissage aussi…* ». Pour Thomas, Conseiller métropolitain (CJM), son engagement citoyen est aujourd'hui une évidence : « *je suis passé par le CMJ et ça a été une expérience très enrichissante que j'ai voulu poursuivre auprès de la Métropole. Quand on est jeune on espère beaucoup de choses sans se rendre compte de tout le travail qu'il y a derrière, nous sommes des porte-paroles que l'on écoute… et puis, participer c'est aussi faire connaître la ville d'Istres !* ». De son côté Lola, qui siège à la fois au CMJ et au Conseil départemental des Jeunes de Provence (CDJP) est fière de pouvoir porter des idées au service des jeunes et plus largement de la collectivité, « *grâce à un mandat qui nous permet de nous faire entendre…* ».

Cette expérience de citoyenneté est toute nouvelle et encore un peu abstraite et difficile à décrire pour les plus jeunes d'entre eux qui participent au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). « *J'ai toujours été intéressée par l'écologie et le développement durable et là j'ai l'opportunité de réfléchir sur ce sujet avec mes camarades et de proposer des actions…* », exprime Morgane, suivie dans ses propos par ses camarades : Océane, plus intéressée par un travail sur la citoyenneté, Cypria, motivée par l'action entreprise sur le thème de l'égalité femme/homme et le harcèlement à l'école : « *on apprend ici à mieux s'exprimer et ensuite on va ainsi pouvoir faire passer des messages à nos camarades dans les collèges…* », ou encore Lucas qui trouve dans cette expérience des réponses à ses questions sur l'organisation d'une ville comme Istres mais aussi pouvoir aider des gens par son engagement.

Mais au fait, pour tous ces jeunes c'est quoi être citoyenne ou citoyen ? On laissera le mot de la fin à Maxime (CJM) qui nous livre sa vision du citoyen : « *à l'époque des rois de France les sujets appartenaient à l'État et maintenant c'est l'État qui appartient au peuple et être citoyen pour moi, c'est être une espèce de petite fourmi qui travaille à son échelle sur une toute petite partie de la France mais au final, ce travail de tous les citoyens ensemble forme une grande nation !* »

Le Parlement Régional de la Jeunesse

➜ Véritable laboratoire démocratique et d'innovation, le Parlement Régional de la Jeunesse (100 sièges) est composé de lycéens, d'apprentis, de jeunes en formation professionnelle et en formation sanitaire et sociale, tous âgés de 15 à 25 ans. Ce lieu d'expression et de réflexion leur permet de participer à la vie civique en contribuant aux décisions de la Région, par leurs travaux, leurs propositions et leurs projets. Porte-parole de la jeunesse de notre région, ils siègent pour une durée d'un an. Les précédents « jeunes parlementaires » ont déjà porté des mesures concrètes comme « la banque de stages » ou le « e-pass jeunes » qui offre 80 € aux jeunes du territoire pour leur permettre de s'offrir concerts, livres, places de cinéma ou de licences sportives.

Le Conseil des jeunes métropolitains

➜ Créé en mars 2022, le Conseil des jeunes métropolitains est une instance consultative regroupant 100 jeunes de 18 à 25 ans (étudiants, salariés, autoentrepreneurs, demandeurs d'emploi…) résidant dans l'une des 92 communes de la Métropole. Il favorise la citoyenneté et une participation active de la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques de l'intercommunalité. Cette instance est un lieu d'échanges, de foisonnement d'idées, afin d'éclairer l'action de la Métropole, de mieux connaître les besoins, les problématiques et les attentes de la jeunesse. Ce dialogue est d'autant plus indispensable que la Métropole met en œuvre des projets sur le long terme, pour l'avenir. Très concrètement les membres du Conseil des Jeunes Métropolitains travaillent sur des propositions d'actions en matière d'environnement, de mobilité, de développement économique, d'habitat…

Le Conseil départemental des jeunes de Provence

➜ Comme leurs homologues de l'exécutif départemental, les 58 « Conseillers départementaux jeunes » répondent au principe de parité : une fille/un garçon. Il s'agit de collégiennes et collégiens élus pour un mandat de deux ans. Tout au long de leur mandature les jeunes sont accompagnés ponctuellement par leur binôme « adulte ». Ils forment une équipe complète avec leurs suppléants présents aussi pour deux ans. L'objectif de ce dispositif est d'éclairer la jeunesse sur les missions dévolues au Département et d'expliquer le rôle d'un conseiller départemental. Cela permet de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République et de les rapprocher des institutions en les impliquant dans le processus de décision. Lors des assemblées, chaque conseiller travaille dans le cadre de commissions sur les thématiques de la jeunesse et de l'éducation : « cadre de vie », « accès aux loisirs » et « citoyenneté ».

Le Conseil municipal des jeunes

➜ Soucieuse d'instaurer un dialogue régulier avec les jeunes, la Ville d'Istres a créé en 2015 une instance participative dénommée « Conseil Municipal des Jeunes » (CMJ) qui s'inscrit dans le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de la Charte Européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Les 46 jeunes conseillers (24 filles et 22 garçons), sont scolarisés en classe de 6e et de 5e au sein des 4 collèges de la ville. Élus par leurs camarades, ils sont nommés pour une durée de 3 ans et représentent tous les jeunes de la ville. Le CMJ est un espace d'échanges, de concertation et de rencontre. Il a pour vocation d'être le relais pour exprimer les idées, les envies et les projets des jeunes Istréens. Il est également un lieu où l'on s'informe et où l'on dialogue pour mieux comprendre le fonctionnement des institutions françaises et de la ville. Les membres travaillent dans trois commissions : environnement et développement durable ; citoyenneté et aménagement et enfin vie de la cité.

nouveaux commerces

La Paillote
Alimentation, glacier
Chemin du bord de l'eau, plage du Ranquet

Yiango
Massage, aromathérapie,
compléments alimentaires…
Rue de l'Équerre

Carlance
Institut de beauté
Chemin du Bord-de-Crau

O'Shahin
Restaurant, Place Patricia-Tranchand

Le Lapsuce
Bar, cave à bières, Rue Joseph-Thoret

Zeeman
Prêt à porter, Avenue Clément-Ader

Émotion Sucrée
Pâtisserie, Rue Paul-Charmet

Kam ongles, esthétique by Léa
Onglerie, Boulevard Paul-Painlevé

L'institut de Nany
Institut de beauté
Boulevard de Vauranne

Univers Beauté Bien-Être
Institut de beauté,
Avenue Aristide-Briand

Nicolas Sanchez Galerie
Libraire Bandes Dessinées, galerie d'art
Avenue Hélène-Boucher

Eurofins Istres Sud
Laboratoire d'analyses médicales
Espace médical des Cognets
30, Ronde des Florins

O'Boulevard des filles
Prêt-à-porter féminin
Boulevard Paul-Painlevé

PLUS D'INFO :

➜ **Office du commerce et de l'artisanat**
Boulevard de la République
04 13 29 57 19
directionducommerce@istres.fr

ISTRES AU GRÉ DE VOS ENVIES

AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Un hommage à la transhumance et au pastoralisme

Comme chaque année, la « Fête des Bergers et des Traditions » revient au mois de novembre. Istres mettra à l'honneur son passé au cours de deux semaines riches en événements. L'incontournable : le célèbre défilé des troupeaux qui attire toujours une foule de curieux au centre-ville. Cet événement est un hommage à la transhumance et au pastoralisme toujours bien présent sur le territoire. C'est un véritable hymne aux traditions et à la Provence.

Autrefois, une musique bien singulière résonnait depuis les pâturages : celle des cloches suspendues aux cous des moutons. À la période estivale, les troupeaux étaient guidés par les bergers vers les alpages. Cette transhumance donnait lieu à de véritables défilés. Sur leur chemin, passant près des habitations, les bêtes venaient jouer de leur musique.

Si les méthodes de déplacement des troupeaux ont changé, les Istréens se souviennent. La « Fête des Bergers et des Traditions » nous fait revivre cet instant singulier du pastoralisme en faisant passer les troupeaux dans le centre-ville. Pour autant, il n'y a pas qu'à la transhumance et au pastoralisme qu'on rend grâce. Les traditions sont au cœur du programme. Le défilé n'est pas seulement celui des moutons. Il est aussi celui des nombreuses associations qui font vivre cette mémoire. Vous y verrez, entre autres, des danses, des costumes, des chants, des musiciens, des gardians et des calèches.

Nombreuses sont les Arlésiennes qui montrent avec fierté leur coiffe si singulière et caractéristique du territoire. Nombreux sont les tambourinaires qui, d'une main, donnent le rythme avec leurs tambourins et qui de l'autre, font résonner la mélodie de leur galoubet. Nombreux sont les chants de Provence qui trouvent écho dans le cœur des habitants. Ces chants sont clamés dans notre langue régionale : le provençal. Bien qu'elle ne soit plus courante, elle est toujours vivante, beaucoup continuent à la faire vivre et à la transmettre. C'est pourquoi, au matin du défilé, une messe dite en « Lengo nostro » est donnée au domaine de Sulauze. À la fin de cette messe, le prêtre donne la bénédiction aux gardians, aux champs, aux taureaux et à tout le public.

Initiée en 1964 par Maurice GOUIN, (Président du syndicat d'Initiative et Clément TROUILLARD éleveur du domaine de la Massuguière, dont le fils Christian poursuit la continuité en fournissant le troupeau), la fête est aujourd'hui organisée par le comité de la « Fête des Bergers et des Traditions » et son président Jean-Claude LOUIS. Encore une fois, cette 46e édition sera forte d'un programme dense autour du thème de la transmission, du 12 au 27 novembre.

Au programme de la 46e Fête des bergers et des Traditions d'Istres

Loto des Bergers (12/11) ; sortie en Crau (13/11) ; concert « Corse Fiuminale » (18/11) ; journée pastorale (20/11) ; veillée des bergers (23 11) ; repas et baléti des bergers (26/11) ; messe Provençale, défilé en centre-ville et spectacle (27/11). Durant toute la fête, exposition photos au château des Baumes.

Programme détaillé disponible à l'Office de tourisme 04 42 81 76 00 ou sur www.istres-tourisme.com. Renseignements : Comité de la Fête des Bergers et des Traditions : Jean-Claude LOUIS 06 19 61 71 81

>>> AGENDA OCTOBRE > NOVEMBRE 2022

RONDE DES SOUPES

- **2 octobre** *quartiers Ouest - Maison de quartier de Trigance*
- **9 octobre** *quartiers Est – Étang de l'Olivier*
- **21 octobre** *Entressen – CSA Pierre Miallet*
- **23 octobre** *quartiers Sud – Centre social des Quartiers Sud (Prépaou)*

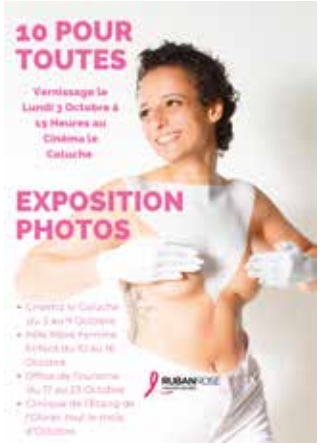

Du 3 au 31 octobre
10 POUR TOUTES
Exposition photographique par Eric Escudier, dans le cadre de l'opération de sensibilisation du cancer du sein « Octobre Rose » Divers lieux : Clinique de l'Olivier, cinéma le Coluche, pôle femme mère enfant « Simone Veil »

Jusqu'au 6 novembre
ARTS ÉPHÉMÈRES « FAIRE SURGIR LES POSSIBLES »
Exposition hors les murs, au bord de l'étang de l'Olivier et à Entressen : Hugo Bel, Magali Daniaux, Cédric Pigot et Laurent martin
Centre d'art Polaris

Jusqu'au 18 octobre
FÊTE DE LA SCIENCE
Médiathèque du CEC

Mardi 18 octobre – 20h
ILLUSIONS PERDUES (THÉÂTRE)
Théâtre de l'Olivier

Mercredi 19 octobre – 15h
RDV DES PETITS CURIEUX : « GRAINES DE PHILOSOPHES »
Médiathèque du CEC

Vendredi 21 octobre – 20h
MOURAD MERZOUKI « ZÉPHYR » (DANSE)
Théâtre de l'Olivier

Samedi 22 octobre - 10h
RDV DES TOUT-PETITS : « LIRE ET JOUER AVEC BÉB »
Médiathèque d'Entressen – La Buissonnière

Samedi 22 octobre – De 14h à 17h
TRICOTHÉ
Atelier tout public d'échanges de savoirs...
Médiathèque du CEC

Du 23 au 29 octobre
ACCUEIL DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE RUGBY DES ÎLES TONGA PRÉPARATION AU MONDIAL DE RUGBY FRANCE 2023
Tous les entrainements seront ouverts au public
Détail du programme disponible sur www.istres.fr

Du 24 au 27 octobre
STAGE DE THÉÂTRE
Pour les jeunes de 8 à 16 ans, avec Danièle Mongodin (comédienne)
Conservatoire M. Petrucciani

Du 27 au 31 octobre
GRAINES DE ZEN
Salon du bien être
CEC – Maison pour Tous

Vendredi 28 octobre – 21h
KLONE – LIZZARD – HAMASAARI (MUSIQUE ROCK)
Café Musique l'Usine

Samedi 29 octobre – 9h30 à 12h
ATELIER « REPAIR CAFÉ »
Apprendre à réparer soi-même les objets du quotidien
Médiathèque du CEC

Samedi 29 octobre – 15h
RDV DES PETITS CURIEUX : « HALLOWEEN »
Médiathèque du CEC

LUNDI 31 OCTOBRE
HALLOWEEN
Centre-ville

Vendredi 4 novembre – De 14h à 17h
TRICOTHÉ
Atelier tout public d'échanges de savoirs...
Médiathèque du CEC

Vendredi 4 novembre – 20h
CHRISTIAN UBL « ANIMA » (DANSE)
Création
Théâtre de l'Oliver

4, 5 et 6 novembre
SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE
Halle polyvalente

Vendredi 4 novembre – 21h
GOULAMAS'K - LES CIGALES ENCHANTÉES (MUSIQUE ROCK)
Café Musique l'Usine

Du 5 novembre au 28 janvier
MAGALI DANIAUX & CÉDRIC PIGOT
Exposition : citadelle du vertige, plantes crash poli, les militants du noyau cool, la terre et le soleil
Centre d'art Polaris

Mercredi 9 novembre - 9h45
RDV DES TOUT-PETITS : « LIRE ET JOUER AVEC BÉB »
Médiathèque d'Entressen – La Buissonnière

Mercredi 9 novembre – 20h
BARBARA AMAR « (F)LUX » (DANSE)
Théâtre de l'Olivier

Samedi 12 novembre – 14h à 17h
VISITE GUIDÉE DE L'ÉCO-MUSÉE DE LA CRAU
Médiathèque du CEC

Samedi 12 novembre – 15h
RDV DES PETITS CURIEUX : « INITIATION À LA LANGUE ANGLAISE »
Médiathèque du CEC

Du 12 au 27 novembre
46E FÊTE DES BERGERS ET DES TRADITIONS
Divers lieux

Dimanche 13 novembre – 17h
NUYE COMPANIA DE CIRCO « EIA » (CIRQUE)
Théâtre de l'Olivier

Mercredi 16 novembre – 15h
LES PETITES GÉOMÉTRIES (JEUNE PUBLIC)
Théâtre de l'Olivier

Mercredi 16 novembre – 20h
LES GROS PATINENT BIEN (THÉÂTRE)
Théâtre de l'Olivier

Vendredi 18 novembre – 21h
KYO (MUSIQUE POP ROCK)
Café Musique l'Usine

Programme proposé à titre indicatif. Susceptible de modifications ou d'annulations.
Certaines manifestations sont soumises aux directives sanitaires en vigueur telles que le « pass sanitaire » et/ou le port du masque... Renseignez-vous.

Samedi 19 novembre
À partir de 10h
LANCEMENT DE LA « GRAINOTHÈQUE »
Un nouveau service de la médiathèque en partenariat avec le CS Pierre Miallet
Diverses animations sont organisées à cette occasion
Médiathèque d'Entressen

Samedi 19 novembre – De 14h à 17h
TRICOTHÉ
Atelier tout public d'échanges de savoirs…
Médiathèque du CEC

Mardi 21 novembre - 20h
DARK WAS THE NIGHT (THÉÂTRE)
Création
Théâtre de l'Olivier

Mercredi 23 novembre – 16h30
GOÛTERS CONTÉS AVEC CLÉMENT GOGUILLOT
« Histoires filantes » sur le thème de la gourmandise.
Médiathèque du CEC

Samedi 26 novembre – 10h
RDV DES PETITS CURIEUX : « DES ROMAINS À FOS-SUR-MER… »
Médiathèque du CEC

Samedi 26 novembre - 10h
RDV DES TOUT-PETITS : « LIRE ET JOUER AVEC BÉBÉ »
Médiathèque d'Entressen
La Buissonnière

Samedi 26 novembre – 15h
À L'ENVERS, À L'ENDROIT (JEUNE PUBLIC)
Théâtre de l'Olivier

Samedi 26 novembre – 15h
HISTOIRE D'AUTEURS
Échanges littéraires
Médiathèque du CEC

Dimanche 27 novembre – 21h
FINNTROLL – SKALMOLD (MUSIQUE MÉTAL)
Café Musique l'Usine

Mardi 29 novembre – 20h
LA MÈRE COUPABLE (THÉÂTRE)
Théâtre de l'Olivier

Mercredi 30 novembre – 21h
FEU ! CHATTERTON (MUSIQUE CHANSON)
Café Musique l'Usine

Vendredi 2 décembre – De 14h à 17h
TRICOTHÉ
Atelier tout public d'échanges de savoirs…
Médiathèque du CEC

Samedi 3 décembre – 15h à 17h30
ATELIER « REPAIR CAFÉ »
Apprendre à réparer soi-même les objets du quotidien
Médiathèque du CEC

Samedi 3 décembre – 20h
RUSSEL MALIPHANT « SILENT LINES » (DANSE)
Théâtre de l'Olivier

Dimanche 4 décembre
BRUNCH MUSICAL
Centre d'Animation Pierre Miallet

Mardi 6 décembre – 20h
LA DISPUTE (THÉÂTRE)
Théâtre de l'Olivier

Vendredi 9 décembre – 21h
DANAKIL – TAIRO – VOLODIA (MUSIQUE REGGAE)
Café Musique l'Usine

Samedi 10 décembre – 21h
VIANNEY (MUSIQUE CHANSON)
Café Musique l'Usine

Mercredi 14 décembre – 21h
ALOÏSE SAUVAGE (MUSIQUE RAP)
Café Musique l'Usine

Samedi 17 décembre – 11h
THE BEAR (CINÉ-CONCERT, JEUNE PUBLIC)
Théâtre de l'Olivier

Mardi 20 décembre – 20h
VÉRONIQUE VIGNEAUX « CROQUE LA POMME » (HUMOUR)
Théâtre de l'Olivier

Lou sabias qu'Istre, proche la Crau, fuguè un poun de partènço pèr l'amountagnage ?

Vaqui perqué la Fèsto di Pastre ounouro lou Pastouralisme despièi 1964. À la fin de nouvèmbre, la vilo s'òlio dins un environo festivo, au mitan de l'óudour di « bedigo », dóu brut di bato di chivau camarguen, dóu dindin di sounaio di 3000 bèsti de l'abeié, que traverson la coumuno, se butassant en sautant li cabro dóu Rove, souto l'uei amistadous dis ase de Prouvènço e di chin de Pastre. Mai dequé dire de la mirado dis enfant que sènton, tocon, e decesson pas de crida sa joio… Basto ! se fan de souveni pèr lis an à veni. Se pòu bada li group fóuclouri, li tant bèllis arlatenco vestido emé resplendour que defilon au son di galoubet e tambourín que retroubaren de vèspre au grand espetacle d'acabado. La carreto ramado, tirassado pèr quinge chivau de tiro, arnesca à la modo sarrasino, fai lou cap darrié lou passo carriero. De matin, dins un mas pintouresc dóu doumaine de Sulauze, uno messo es celebrado e cantado en prouvençau, à l'entour d'uno chaminèio inmènso, que recaufo li cors e li cor, avans qu'assistessian à la benedicioun di chivau e di tau e que se congoustessian em'un vin caud.

Savez-vous qu'Istres, située en bord de Crau, était un lieu de départ des transhumances ?

C'est pour cela que la Fête des Bergers met le pastoralisme à l'honneur depuis 1964. Fin novembre, la ville est plongée dans une ambiance festive, entre odeur des « bédigues », bruit des sabots des chevaux Camarguais, tintement des sonnailles du troupeau de 3000 bêtes qui traversent la ville en jouant à saute-mouton avec les chèvres du Rove, sous le regard bienveillant des ânes de Provence et des chiens des bergers. Mais que dire du regard émerveillé, yeux écarquillés, des enfants qui n'arrêtent pas de crier de joie, sentir, toucher, bref, ils s'offrent des souvenirs pour les années à venir. On peut admirer les groupes folkloriques, les belles Arlésiennes magnifiquement costumées, qui défilent au son des galoubets et tambourins que l'on retrouvera le soir pour le grand spectacle de clôture. La Carreto Ramado, tirée par une quinzaine de chevaux de trait harnachés à la mode Sarrasine ferme le défilé. Le matin, c'est dans une pittoresque bergerie du domaine de Sulauze que la messe est célébrée et chantée en Provençal, autour d'une immense cheminée qui réchauffe cœurs et corps, avant d'assister à la bénédiction des chevaux et toros puis de déguster vin chaud et gibassiers.

@ISTRESTOURISME
Sur Instagram, partagez vos plus belles photos avec le hashtag **#IstresTourisme**

WWW.ISTRES-TOURISME.COM
Retrouvez toutes les infos du Club Tourisme sur : **www.istres-tourisme.com** *ou au 04 42 81 76 00*

INFOS ET RÉSERVATION ISTRES TOURISME LE CLUB :
DÉTAIL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE L'OFFICE OU SUR **WWW.ISTRES-TOURISME.COM – 04 42 81 76 00**

Des ornithologues passionnés à Istres

La passion des oiseaux nécessite du cœur, de la patience et une curiosité insatiable. Sans doute, les 53 membres de l'Oiseau Club d'Istres ont ces qualités. Ensemble, ils s'enrichissent, ils apprennent et ils partagent leurs connaissances au plus grand nombre. Aussi, ils participent aux plus grandes compétitions. Certains en arrivent même à glaner des titres mondiaux.

Michel Brau, président de l'Oiseau club d'Istres

Verdier d'Europe mutation Isabelle satiné

L'Oiseau Club d'Istres fut créé en 1983. Si au départ il faisait partie d'un club d'associations locales, il prit son indépendance au début des années 1990. Michel Brau, membre depuis 1987, en a pris la présidence en 1997. En 1998, l'association organisait les championnats de France à Rassuen. En 2000, elle était la première en France à présenter des oiseaux de faune européenne en phénotype classique (NDLR : ensemble des caractères observables, apparents, d'un individu, d'un organisme dus aux facteurs héréditaires). Pour la première fois, le Chardonneret élégant, le Bouvreuil pivoine ou encore le Sizerin flammé étaient présentés au grand public. Pour Michel Brau, l'ornithologie est une histoire de famille. Son père, amoureux des Canaris et des Pigeons, lui a transmis cette passion chronophage. Ainsi, lorsqu'il fit acquisition de sa première maison, il installa très vite des volières extérieures. Toute sa vie et encore aujourd'hui, il a eu des oiseaux chez lui. À ce jour, il en possède environ 200 – essentiellement des Canaris de couleur et des Canaris de posture. Il faut savoir que, chez le Canari, on retrouve 400 variétés de couleur. Il s'agit là d'un sujet bien spécifique pour les éleveurs. Parfois, l'un verra naître une nouvelle variété dans sa volière. Cela est dû à un phénomène d'hybridation. Par exemple, le Canari rouge est apparu par hybridation entre un Canari et un Tarin rouge du Venezuela. L'enjeu est alors de fixer la couleur. Le Canari rouge, sensible à l'alimentation, sera sujet d'une attention particulière. Il y a bien évidemment d'autres espèces que Michel Brau affectionne. « *Dans tout le bassin méditerranéen, on a un oiseau emblématique qui est le Chardonneret. Dans la nature, on le retrouve en couleur classique. En élevage, il existe en plein de couleurs différentes. Le classique est protégé. On ne peut le détenir sans respecter des règles rigoureuses* ».

Une passion très encadrée

La passion des oiseaux est fortement réglementée. Chaque animal est identifié et suivi et les éleveurs doivent respecter des règles strictes. Michel Brau a passé son certificat de capacité en 1997 pour avoir le droit de détenir des espèces protégées. D'ailleurs, il n'hésite pas à inciter les membres de son association à obtenir leurs certificats. « *Mon rôle est de défendre les éleveurs* ». Fort de ses 25 années d'expérience en tant que président, il est très au fait des contraintes et des sujets qui préoccupent les éleveurs. Il est aussi conscient des enjeux de biodiversité inhérents à sa pratique.

Les membres de l'Oiseau Club se retrouvent régulièrement pour échanger. Armand Bardivia, spécialiste de la faune sauvage, a été convié à s'occuper de l'axe «protection» de l'association. Aussi, il mène un véritable travail de vulgarisation et de sensibilisation auprès du grand public.

C'est ainsi qu'au mois d'avril dernier, l'association organisait une conférence à l'hôtel de ville d'Istres. Lors de cet événement, un atelier de fabrication de nichoirs était proposé aux enfants. Ces derniers partaient avec leur ouvrage et avec quelques conseils pour en faire bon usage.

Un club très primé

Depuis 1997, l'Oiseau Club d'Istres totalise :

> EN CHAMPIONNAT DU MONDE :

➜ 23 médailles d'or

➜ 27 médailles d'argent

➜ 25 médailles de Bronze

> EN CHAMPIONNAT DE FRANCE :

➜ 224 médailles d'or

➜ 161 médailles d'argent

➜ 116 médailles de bronze

À gauche : hybride chardonneret élégant et verdier d'Europe mutation brune. Ci-dessous : Chardonneret élégant mutation brune.

Des champions du monde !

L'Oiseau Club d'Istres compte parmi ses membres de nombreux éleveurs de haut vol. L'ornithologue Armand Bardivia en fait bien sûr partie. Mais encore, en début d'année, six membres ont participé aux championnats du monde d'ornithologie à Alicante. Pierre Carel y a remporté 3 médailles d'or. Michel Brau, Kamel Latreche et Francis Gonzalez ont chacun remporté un titre.

«*Aux championnats du monde, il y a autant de prix que de variations d'espèce s*». Par exemple, des prix sont distribués pour chaque variation du Canari de couleur. Les critères changent d'une espèce à l'autre. Les Canaris de posture sont principalement jugés sur leur forme et leur posture. Ces championnats sont l'un des symboles forts de l'entraide entre les éleveurs. Car s'il est difficile de vivre de cette passion, il est aussi difficile pour tous de se déplacer lors de ces événements. Alors chaque fois, ce sont seulement quelques-uns qui voyagent avec leurs propres oiseaux mais aussi avec ceux des autres - s'occupant des soins et de la compétition. Et c'est bien ce système qui permet à un maximum de concurrents de participer.

Du cœur, de la patience, de la curiosité...

Encore une fois, la passion des oiseaux nécessite du cœur, de la patience et une curiosité insatiable.

Du cœur, les ornithologues n'en manquent pas. Quelques années plus tôt, ceux-ci faisaient cause commune par le biais de leur fédération française pour défendre le Tarin rouge du Venezuela. L'espèce était menacée par la chasse à cause du manque de normes. Les éleveurs français envoyèrent des dons aux associations locales.

De la patience, Michel Brau en témoigne. Cette passion engage de nombreux frais, une attention quotidienne aux oiseaux et un respect rigoureux des règles.

De la curiosité, parce qu'il faut toujours s'informer et échanger entre éleveurs. D'ailleurs, l'Oiseau Club d'Istres tient à faire partager sa passion au plus grand nombre. Début octobre, chaque année, l'association organise au boulodrome de Rassuen son « Salon des oiseaux et de la nature », où les curieux y découvrent des concours et de superbes espèces telles que des Canaris «Raza Espagnol», des «Fife Fancy» des «Fiorino», et de nombreux autres oiseaux tout aussi passionnants.

Contact : 06 62 49 41 75

Facebook : Oiseau Club d'Istres

Texte et photos : Simon Quenu

Nos as du body karaté

Cette discipline méconnue, arrivée en France dans les années 2000, compte plusieurs champions istréens

Au sein du club Défense Karaté Training Istres (DKTI), créé par Guy Aquilina il y a 47 ans et que préside Jean-Marc Manenq aujourd'hui, une section moins traditionnelle se distingue : le body karaté. Initiée il y a une dizaine d'années à Istres, elle a été relancée en 2018. Avec un succès indéniable.

« *En 2022, nous avons remporté 5 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze en coupe départementale et 4 médailles d'or et 1 de bronze en coupe de France*, savoure Daniel Moustrou, l'entraîneur principal. *Depuis 2018, on a participé aux trois coupes de France, puisqu'elle n'a pas eu lieu en 2021, à cause de la pandémie* ». En 2020, l'équipe féminine avait fini 3e et Daniel avait déjà été sacré champion de France. Daniel Moustrou et Valérie Bernat, les deux coachs, seront bientôt rejoints par Dolores Guillaud et Laetitia Becaud, « *qui vont préparer leur examen en novembre, chacun ayant son approche* ».

C'est un boxeur et disciple du taekwondo, Billy Blanks, qui a inventé ce sport aux Etats-Unis, à la fin des années 80. « *Il travaillait sur son sac de frappe en écoutant de la musique. Un jour, il a cherché à frapper en rythme et a trouvé ça sympa. Il l'a appelé le Tae Bo. Quand c'est arrivé en France, dans les années 2000, c'est devenu le body karaté, des mouvements identiques qu'en arts martiaux, mais pratiqués en rythme* ». « *En fait*, précise le coach, *chaque art martial, que ce soit le taekwondo ou le yoseikan budo, pratique ce type d'activité, plus ludique. On s'est rendu compte qu'aujourd'hui, les gens n'ont plus trop envie de la rigueur qui s'impose dans les arts martiaux. Ici, il n'y a pas de contact, on est toujours à distance, on frappe dans le vide. Il n'y a pas de danger. Et ça se pratique dans la bonne humeur, avec toujours le sourire* ». Pour preuve, 8000 licenciés, à travers l'Hexagone, ont déjà succombé.

À Istres, les membres s'entraînent tous les mercredis et vendredis soir, au Budokan, de 19h30 à 20h30. « *On suit le rythme scolaire, de septembre à juin, sauf pour la préparation des compétiteurs, qui ont des cours spécifiques pendant les vacances de février puisqu'en général les championnats départementaux et régionaux ont lieu fin février et la coupe de France fin mars. On travaille avec des steps pour le renforcement musculaire au niveau des jambes, avec des cibles, avec des frites en mousse pour la coordination et la rapidité. On fait aussi bien des séances de cardio que musculaires. C'est vraiment complet. On travaille aussi ensemble les chorégraphies ou des démonstrations* ».

Pour les compétitions, « *on doit préparer deux chorégraphies de 1,30 min. chacune, présentées deux par deux sur le tapis, devant cinq juges, avec un système de drapeaux. Le rythme est assez élevé. En cours, on commence la saison avec des rythmes plus lents* ». « *Il y a un très bon esprit, des encouragements, ce qui est rare dans les compétitions* », atteste Laetitia.

« *Dès sa première année d'inscription, on a des sensations, on peut participer à des compétitions*, souligne Daniel. *Elles sont ouvertes dès l'âge de 10 ans. Certaines personnes, qui ont déjà un capital sportif, atteignent rapidement un niveau sympathique. Pour elles, c'est moteur* ». Mais qu'on ne s'y trompe pas : le body karaté est une discipline à part entière, qui a ses exigences : « *Certains collègues nous regardent de haut, pensant que c'est un loisir réservé aux filles. Mais quand on leur propose de venir essayer un cours, ils finissent rouges comme des pivoines, ils se rendent compte qu'ils ont des problèmes de coordination motrice, même s'ils sont karatekas. Et il ne reviennent pas*», sourit Daniel.

Renseignements, inscriptions : 06 07 32 64 82.

Ville active et sportive

Pour la seconde fois, la ville d'Istres est distinguée fin août par l'obtention du label « Ville active et sportive » (3 lauriers). Créé en 2017 par le Conseil National des villes actives et sportives (CNVAS) sous le patronage du ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce label récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie !

> Plus d'info : https://ville-active-et-sportive.com/

Un espace multisports et santé pour tous

Nouveauté dans le quartier du Prépaou avec la mise en œuvre d'un espace multisports santé inclusif, le premier du genre à Istres et dans la région. Cet équipement, en accès libre, permet une pratique mixte et intergénérationnelle de diverses activités sportives. Il se compose d'une partie (accessible aux personnes à mobilité réduite) dédiée au fitness, avec un ensemble de 3 agrès, et à la musculation « street workout » , d'un terrain de basket 3 contre 3 et d'un terrain de football, synthétique, 5 contre 5. Coût de l'équipement : 245 436 € TTC, financé à 50 % par l'État et 30 % par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. La réalisation de cet équipement s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Un skate park « imposant » !

Dans un article publié fin mai, le site internet Skatepark Advisor présente le skate park d'Istres (situé dans le parc Marcel-Guelfucci), comme l'un des plus imposants de la région : « *Le skatepark d'Istres est un immense skatepark à rider absolument, que vous soyez de passage ou que vous habitiez dans les Bouches-du-Rhône (…) Un skatepark ambitieux de plus de 90 mètres de long et 19 mètres de large qui ne manquera pas de ravir les riders de tous niveaux et toutes pratiques (…) Une immense aire de ride où vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour rentrer et apprendre vos best tricks (…). On valide clairement le skatepark d'Istres (…) une session s'impose dans cet imposant skatepark. Le park est adapté à tous les riders, tous niveaux et pratiques confondus, vous y passerez forcément une bonne session* ».

> Lire l'article complet : https://skateparkadvisor.com/skatepark-istres

Nos handballeurs prêts à en découdre

Istres Provence Handball a lancé sa nouvelle saison dans l'élite hexagonale avec un effectif 2022-2023 fortement remanié (neuf départs et six arrivées) et de nouveaux maillots. L'objectif de l'entraîneur Gilles Derot, qui rempile avec son adjoint, Benali Beghouach, reste le maintien en Liqui Moly Starligue.

Équitation : championnes de France !

Un grand bravo aux cavalières et cavaliers de la régie équestre du Deven qui ont brillé cet été lors des championnats de France d'équitation qui se déroulaient à Lamotte-Beuvron en Sologne (Loire-et-Cher). Ainsi, l'équipe istréenne de Pony Games juniors 1 « No limites » a décroché le titre de championne de France, celle de Pony Games benjamin 2 « Les Mistral » celui de vice-championne de France et en individuel Anouk et Splendida sont rentrés à Istres avec une médaille de bronze.

Ce qu'il faut retenir du Conseil municipal du 21 juillet

C'est par un hommage au colonel David Marty, commandant de la Base Aérienne 125, appelé à rejoindre le collège des Hautes Études Militaires à Paris, que le maire François Bernardini a ouvert le conseil municipal du 21 juillet dernier. « *Je tiens à lui rendre un hommage appuyé pour son passage à Istres, tant sa vision a dépassé le simple cadre de l'armée en associant la Base au développement de la ville. Il l'avait annoncé lors d'un discours qui m'avait touché par son esprit de communion avec la ville et qui démontrait à quel point pour lui, la Base Aérienne devait être intégrée à la vie de la commune et inversement. Avec Alain Bernardet nous n'avons pu que constater tout au long de ces 2 années, que les actes étaient joints aux paroles ! Et je l'en remercie sincèrement car son soutien a été important pour appuyer la mise en œuvre du projet de liaison autoroutière Fos/Salon, indispensable pour favoriser le rayonnement du Pôle Aéronautique Jean Sarrail…* ». Restant dans le même domaine le maire a ensuite évoqué la tenue, début juillet au Pôle Aéronautique, du salon professionnel Aérosud, vitrine du savoir-faire de notre région en la matière. « *Lors de mon intervention j'ai pu rappeler toute ma détermination dans ma volonté de développer ce Pôle, créateur d'emplois, qui aujourd'hui fait figure d'exemple. Filière d'excellence en Région PACA, l'industrie aéronautique entraîne avec elle tout le développement économique régional. Le Pôle Aéronautique d'Istres, par ailleurs sélectionné par le Gouvernement comme « site industriel clé en main », bénéficie de l'aide de l'État, de la Métropole Aix-Marseille Provence, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur…* ».

Au chapitre de la santé, François Bernardini a fait le point sur la situation de la clinique et plus largement de l'offre médicale sur la ville. « *Depuis plus d'un an, j'ai mené des discussions aussi bien avec l'Agence Régionale de Santé qu'avec les dirigeants du Groupe Almaviva propriétaire de l'établissement (…). Le Directeur Régional de l'ARS m'a annoncé que l'établissement ne fermerait pas et que les Urgences seraient maintenues, j'ai réellement été soulagé et heureux pour les Istréens. Pour autant la clinique va connaître une réorganisation de son activité mais c'était le prix à payer pour éviter la fermeture définitive de l'établissement : la chirurgie sera transférée vers les établissements voisins et les urgences ne seront plus ouvertes la nuit (…) Dans cette réorganisation d'activité, l'Hôpital de Martigues entend développer une collaboration et permettre à l'établissement istréen de conserver un nombre conséquent de lits et de places en médecine et soins de suite…* ». Le maire a aussi évoqué la partenariat noué entre la ville et l'hôpital de Martigues pour l'ouverture, prochainement, d'un centre public de médecine générale dans les locaux de la Pyramide (voir article page 11).

Retardé depuis plus de 4 ans en raison de plusieurs recours administratifs en annulation, le projet de résidence service seniors en centre-ville va finalement voir le jour, le tribunal administratif ayant rejeté l'ensemble des points de recours, a indiqué le maire dans ses communications.

Parmi les 27 points inscrits à l'ordre du jour de ce Conseil, il a d'abord été question de l'acquisition par la ville du bâti du restaurant connu sous le nom « chez Aldo » au Ranquet en vue de sa démolition afin de rendre la plage attenante plus attractive. Diverses demandes de subventions auprès du Conseil départemental et de la Région ont été votées notamment pour l'acquisition de nouveaux véhicules électriques pour les services de la ville (Police municipale et autres), pour la réalisation de travaux de proximité, pour la création d'une fourrière animale ou encore pour la rénovation de la chapelle St-Sulpice (phase 1). Par ailleurs une convention de mécénat avec la société JJGK Aéro a été actée pour une participation aux travaux de rénovation de la Chapelle.

Au chapitre des associations, le Conseil a voté une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour « L'école du chat istréen » afin de mener une campagne de stérilisation et authentifications des chats errants et une subvention de fonctionnement de 30 000 € pour l'Athlétic Club Istres Rassuen, dont 10 000 € en numéraire et 20 000 € au titre de la mise à disposition de personnel par la ville.

Enfin, le Conseil municipal s'est prononcé pour la restitution à la commune, par la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », prévue par la loi « 3DS » (art 181) relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

SUIVEZ LE CONSEIL EN DIRECT VIDÉO

➔ Notez-le, les séances du Conseil municipal sont systématiquement retransmises en direct vidéo sur le site internet de la ville : www.istres.fr

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, "dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale, dans les conditions fixées par le règlement intérieur". Ce droit d'expression sur les affaires communales doit être exercé par leurs titulaires, qu'ils soient de la majorité municipale ou de l'opposition, dans le respect des règles fixées par le code électoral et par la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse.

L'heure de la rentrée a sonné. Chaque année, je pense aux parents et surtout aux enfants pour qui, c'est la première rentrée des classes ou à ceux qui changent d'établissement. Cette incertitude doit immédiatement être levée quant aux conditions d'accueil dans les établissements scolaires gérés par la ville. Je considère comme absolument prioritaire le fait d'y apporter le plus grand soin. Cela passe par l'entretien des bâtiments ; les services techniques y consacrent beaucoup de temps et d'énergie pendant les vacances ; par le personnel qui encadre les élèves aux côtés des enseignants et durant les temps périscolaires et bien sûr la restauration municipale qui a un niveau d'excellence très élevé. La cantine à un euro est aussi un des éléments forts de notre capacité d'accueil.
Pour cette rentrée, j'ai mobilisé l'ensemble de mes services afin d'apporter la meilleure réponse aux problèmes énergétiques qui pourraient toucher notre pays et donc notre ville. Tout d'abord, je précise qu'Istres s'inscrit depuis longtemps déjà dans une véritable démarche écologique : l'éclairage public 100% LED, la promotion des déplacements doux pour éviter l'usage des voitures thermiques autant que possible et bien d'autres actions concrètes existent déjà.
La hausse des coûts de l'énergie et peut-être sa rareté nous conduisent à aller plus loin dans cette démarche et plusieurs mesures seront présentées au prochain Conseil municipal. Le dernier point que je souhaitais évoquer dans cette expression concerne la Métropole Aix-Marseille-Provence. Des changements se sont produits dans son mode de fonctionnement puisque les Conseils de territoires ont disparu. Toutefois, cela ne signifie pas que les intérêts des villes ne seront plus défendus. Je reste Vice-Président de l'institution et je veillerai à ce qu'Istres soit toujours au cœur des initiatives métropolitaines qui lui sont positives.
En tant que délégué à la sidérurgie, la pétrochimie, à l'aéronautique, je serai le premier défenseur de notre bassin d'activité et contribuerai au dynamisme de ces filières dont l'utilité n'a jamais été aussi importante dans l'économie de notre territoire et de notre pays. La richesse, l'indépendance et l'emploi se construisent chez nous.
François Bernardini, "Nous sommes Istres"

Les points de nourrissage des chats libres de la commune ont été cartographiés. Ceux qui ne relèvent pas du domaine public ont été supprimés. La salubrité publique autant que la protection animale sont au cœur des actions visant à installer des cabanes à chats. La démarche concertée allant toujours vers un compromis utile à tous, les administrés seront aussi parties prenantes dans la sélection des lieux choisis.
Mme Boutroux, déléguée à la protection animale

L'été fut chaud, très chaud, trop chaud ! Nous avons tous cherché les coins d'ombres, les pelouses et l'eau. Plus que jamais, le besoin d'un véritable centre aéré pour nos enfants s'est fait ressentir. Ce projet devient une priorité, car on ne peut plus laisser nos jeunes dans des salles de classes et des cours bitumées l'été, sans jamais deconnecter de l'environnement scolaire qui les suit toute l'année. Nous devons permettre aux enfants de profiter de la nature et de vivre de vraies vacances ! Notre groupe appelle de ses vœux la réalisation d'un tel espace à Lavalduc, cadre idéal pour ce proiet. On ne neut plus attendre. Belle rentrée à toutes et tous !
Robin PRÉTOT, Michèle LEBAN & Jocelyn PLANELLES

Une victoire morale pour les Istréens ! Les élus Istres au Cœur Michel CAILLAT et Rémi ESNAULT avaient voté le 23 décembre 2020 contre une délibération accordant au Maire d'Istres la protection fonctionnelle dans le cadre de l'enquête préliminaire du Parquet National Financier (PNF). En clair : il était proposé au Conseil Municipal de faire payer aux Istréens les frais de justice du Maire dans le cadre de ses démêlés ! Vos élus ont été les seuls à monter au créneau et après une longue procédure, le Tribunal Administratif de Marseille a annulé le 13 juillet cette délibération ! Les Istréens n'auront pas à payer les avocats dans cette affaire, leur pouvoir d'achat est déjà suffisamment attaqué, en particulier par les impôts sans cesse augmentés par la majorité municipale ! Vous pouvez compter sur notre équipe et sur vos Conseillers Municipaux Michel CAILLAT et Sandy POLETTO pour défendre vos intérêts et l'honneur de notre ville.
Michel CAILLAT et Sandy POLETTO, groupe EELV et partenaires

Texte non transmis.
Rose CRIADO En Avant Istres
Sous une canicule exceptionnelle un été qui se termine avec un sentiment d'insécurité et une délinquance qui pourrit les quartiers de béton City et maintenant d'Entressen. Des œuvres d'arts disséminées partout pendant que notre cœur de ville se meurt et s'enlaidit. Une compétition de festivités entre villes rendant la circulation et le stationnement impossible. Nous vous réaffirmons notre disponibilité notre écoute et notre détermination à vous servir. Élu de proximité nous n'oublions pas de défendre une autre vision de notre ville.
Grégory GABANOU libre et indépendant

État civil

Avril 2022

PACS :

- Laetitia BOUTRON & Florent ESTEVE

DÉCÈS :

- Nicole FRESSANCOURT épouse CULOT
- Antoinette LATIL
- Michel GAY
- Galogero NOTO

Mai 2022

PACS

- Lugdivine CABASSUD & Yannick MURO

DÉCÈS :

- Nadaradja FRANCOIS-ROSAY

Juin 2022

MARIAGES :

- Karine GUGLIELMETTO & Romain GESNOT
- Marie-France BARREIRO & David EMOND
- Audrey BRIONNE & Arnaud DITCHI
- Katherine RYAN & Julien LACRAMPE
- Loane CARBONARO & Frédéric BUFFET
- Claire GUEIDON & Laurent THINIER
- Vanessa GABAY & Dino SABOTIC
- Sofia YOUCEF & Mohamed ANAYA
- Aurore RETAT & Satambinintsoa RAKOTONDRATSARA
- Sonia LENDARO & Frederic MARSILI
- Emilie COSENZA & Rémi OURABAH
- Aurélie CURNIER & Jessica ROUGEMONT
- Nathalie PADOVANI & Pascal GODDE
- Cynthia GHYS & Karim KELIOUS
- Priscilla HEER & Pedro RIBEIRO CAMPOS
- Stephanie BOTTIN & Kevin GROB
- Elodie ASSAIR & Robert WATTS
- Dominique DERAM & Philippe GÉRARD
- Tiffany FOSSE & Gaëtan ROSSIGNOL
- Anne-Sophie FRITZ & Romain TORTOSA
- Julie FERNANDEZ & Aissa KAABECHE
- Christine MARTINS & Pascal LERÉVÉREND
- Laetitia HADDADI & Loïc RAOULT
- Jessica ROTONDO & Jerome STOGIU
- Hajar EL HADDAD & Ilyesse HEMMICH
- Julie MARI & Laurent PAGLIARI
- Elodie GIRAUD & Kévin MEYER
- Kaïna IFOURAH & Hichame ARHOUN

PACS :

- Jade CROËS & Jérémy MIENVILLE
- Delphine POULET & Nicolas JULIEN
- Caroline GASSER & Steven PIPIER
- Aurélie GRZASLEWICZ & Nicolas DAUBER
- Jane-Alix MONTILLET & Jérémy LOUPY
- Véronique ALARCON & François GONZALEZ
- Laura GAUDUCHON & Fabien GASQUEZ
- Cynthia PRIOUX & Alexis HOARAU

DÉCÈS :

- Marc HOUCHE
- Hélène FRICOT veuve MANICK
- Albert DE CRUZ
- François ONALI
- Jacques ROLLAND
- Fabiola DELAFLORE épouse SEBASTIAN
- Ana HERNANDEZ
- Alain COLLURA
- François RUBIO
- Yvonne PETIT divorcée ARCHEN
- Pierre FABRE

Juillet 2022

NAISSANCE :

- Livia POUSSIN (née le 19 juillet à Martigues)

MARIAGES :

- Evelyne BOREL & Philippe COLARD
- Océane CEILLES & Allan NOËL
- Raphaëlle ANNUNZIATA & Frédéric PORRATI
- Laurence GIL & Julien BODO
- Dorine HÉBÉQUET & Guillaume FLATTOT
- Johanna COURTADE & Christophe LOPEZ
- Tatiana REYNE & Hugo DONIKIAN
- Inga BORGMANN & Jérôme MERCIER
- Béatrice SIMONET & Philippe DEHECQ
- Stéphanie LAJARA & Kevin DUMONT
- Julie COSTAGLIOLA & Yannick HERRERIAS
- Fadela MEHELLA & Raphaël MARTINEZ
- Fabiola ZANTARI & Jean Sébastien ANAMOUTOU
- Emma LE BOUDEC & Lenny KEHIHA
- Iris MANSOT & Benjamin GEORGETTE
- Anaïs LIENERT & Jonathan PELTIER

PACS :

- Laurianne SERRES & Alain NAVARRO
- Peggy OLIVE & Yoann ANDREO

DÉCÈS :

- Alain COLLURA
- François RUBIO
- Raymonde BLANC veuve LECOUBLET
- Jacques VANDEN-DRIESSCHE
- Robert POROPANE
- Alain PORTALÉ

Août 2022

MARIAGES :

- Maryline DA SILVA & Christopher CASTEJON
- Ophélie JACOB & Alexandre GADEA-VIDAL
- Sophie ROUX & Cyril SORIANO
- Marie BARTOLI & Romain MARTINEZ
- Sonia CHAMBON & Sylvain LIUZZO
- Aryen SVAY & Roch FRISCIA
- Myriam TOUNSI & Jean NEGREL
- Mathilde COSSON & Ludovic CASTELL
- Marine DE NADAI & Elodie PORTARIES
- Nadège PARIS & Jérôme CHENEL
- Dylan OLIVA & Roman PEYRON
- Sabine MEUGNOT & Aurélien VILLARME
- Sophie CALVINO & Josian GAUTHIER

PACS :

- Sophie MONNIER & Kamel KEHIHA
- Charlène BARONI & Maximilien LECTEZ
- Steffi BAR & Jean-Loup DE GRAVE
- Angélique DESGRANGES & Raphaël BOULAY
- Doriane DI NOLFO & Nicolas DAVID
- Rebecca PEREZ & Matthieu NOUGUES

DÉCÈS :

- Liboria GINEVRA épouse GUILLERMET
- Jean BRAJUS
- André MADRID
- Geneviève SCHNEIDER veuve GURY
- Nicole ALEXANDRE épouse CREPET
- Ali BELAÏD
- Jean TCHOMITCH
- Maria PICCOLO épouse VITALE
- Pierre MARTINEZ
- Micheline GAY veuve LENOUVEL
- Dimitri STAVRON
- Andrée MAURIN épouse CAPPADONA
- Huu Hien NGUYEN

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

HÔTEL DE VILLE

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 13808 Istres CEDEX
✆ **04 13 29 50 00**

Horaires d'accueil du public :

Lundi de 8h à 18h (journée continue).
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13 h 30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard : 8 h 30/12h et 13 h 30/17h30

Pour toute urgence, contacter la Police Municipale & 04 13 29 50 45

MAIRIE ANNEXE DU PRÉPAOU

Quartier du Prépaou
13800 Istres
✆ **04 13 29 58 20**

Horaires d'accueil du public

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

MAIRIE ANNEXE D'ENTRESSEN

Av. de la Crau 13138 Entressen
✆ **04 13 29 56 50**

Horaires d'accueil du public

Mardi et jeudi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Lundi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

ISTRESmag

Nous contacter

Pour contacter la rédaction de Istres Mag, veuillez envoyer un courriel à istres-mag@istres.fr ou téléphoner au 04 13 29 50 03.

Directrice de la publication : **Céline Camoin** • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, responsable de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres **E. Du Liège** • Rédacteur en chef **É. Gavelle** • Journalistes **L. Alvernhe, P. Lepicouché, P. Merle, P. Quenu** • Photographes **M. Bressy, L. Viau, P. Lepicouché, N. Martin** (apprenti photographe), **G. Petit, L. Rambaud, S. Quenu, P. Merle** • Maquette et mise en page **C. Ballet** • Tirage 24 000 exemplaires • Photogravure et impression **Spirale Imprimerie**, Istres • Dépôt légal BNF 18 janvier 2022 N° ISSN 1245-1479

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

Ville d'Istres

L'opération façade en 5 étapes :

Carte périmètre :

1ère étape

Je regarde si mon bien a plus de 20 ans et s'il se situe dans le périmètre de l'opération façade via la carte présente sur le site de la ville www.istres.fr

Prise de rendez-vous :

2e étape

Je prends contact avec la personne en charge de l'opération façades pour confirmer l'éligibilité de mon bien.

Diagnostic de la façade :

3e étape

L'architecte conseil du CAUE réalise une visite sur place et rédige une fiche de préconisations pour le ravalement de ma façade, nécessaire à la réalisation des devis.

Travaux :

4e étape

Après le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme et l'accord favorable du comité de pilotage, je peux commencer mes travaux de ravalement.

Subvention :

5e étape

Une fois mes travaux terminés et la vérification du respect des préconisations, je reçois ma subvention à hauteur de : 70%

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller :

Téléphone 04 13 29 47 23
Mobile 06 10 64 78 76

sandrine.virion@istres.fr
operationfaçade@istres.fr

Office du commerce
22, bd de la République,
13800 Istres

Plus d'infos en suivant ce QRCode

CAUE 13 Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône

Département Bouches du Rhône

Ville d'Istres www.istres.fr

4,5,6
NOV
2022
Salon
du
Vin
& de la
Gastronomie
ISTRES
HALLE
Polyvalente
VENDREDI
17h > 23h
SAMEDI
10h > 23h
DIMANCHE
10h > 18h
ENTRÉE
4€
PASS
WEEK-END
6€
-12 ANS
GRATUIT
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
Application gratuite
ISTRES ET VOUS
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play
REJOIGNEZ-NOUS
@villedistres
L'ACCÈS À LA MANIFESTATION SERA
CONDITIONNÉ PAR LES OBLIGATIONS SANITAIRES
EN VIGUEUR À LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT
Ville d'ISTRES
www.istres.fr